

OLLN INFO

Ottignies-Louvain-la-Neuve



P 302163

n°230

Bulletin communal - Bimestriel

MAI - JUIN 2021

www.olln.be

 /VilledeOLLN

UNE NOUVELLE
IMAGE
pour notre Ville !

färm ●● llN

UN ENGAGEMENT FORT POUR DES PRIX JUSTES !



FLORENCE, JAMES, SOPHIE, MARIE-DANIELLE, LOLITA, COLOMBE, VICTORIA, CHARLOTTE, VALENTIN, THIBAUT G., BENOÎT ET THIBAUT M. SONT LÀ POUR VOUS CONSEILLER AVEC LE SOURIRE ET LA BONNE HUMEUR.

FÄRM.LLN, C'EST :

- ✓ Un projet de société qui favorise des produits bio de qualité à des **prix justes pour tous**,
- ✓ Un large choix de **produits gourmands** pour tout type d'alimentation : omnivore, végétarien, végétalien, sans gluten, sans lactose,...
- ✓ Un large choix de **produits en vrac** alimentaire, hygiène et entretien pour réduire ses déchets.
- ✓ Une toute **nouvelle offre traiteur**
- ✓ Agribio notre **boulangerie artisanale**



LOCAL



VRAC



DIRECT

-5€
À PARTIR DE
50€ D'ACHAT*

Offre valable jusqu'au 30 juillet 2021 en échange de ce bon (un bon par compte client).
Offre non cumulable avec d'autres actions.
Copies non autorisées.

UN ENGAGEMENT CLAIR POUR CE QU'IL Y A DE MEILLEUR !

La durabilité est au cœur de nos réflexions, les producteurs engagés que nous sélectionnons vont au-delà des critères bio européens: Färm a élaboré sa propre **Charte produits** qui définit les critères de sélection également au niveau du bien-être animal, environnemental et éthique.

50% des fruits et légumes proviennent de **maraîchers locaux**. Nous fixons ensemble le prix de vente des produits.

La viande Nu ! vient en droite ligne de notre **filière durable** offrant une rémunération aux producteurs de 22% supérieure au marché.

DÉCOUVREZ FÄRM.LLN !

Färm.lln est aussi un **projet coopératif** intégrant toutes ses parties prenantes. Aujourd'hui plus de 30% du capital de Färm.lln est détenu par les consommateurs, les étudiants, les collaborateurs et les producteurs.

Vous voulez faire partie de ce mouvement ?
Visitez www.farmlln.be
(section « coopérative »).

färm.lln
Traverse d'Esopé 12
1348 Louvain-la-Neuve
Ouvert du lundi au vendredi :
9h30 - 19h30 · sa 9h - 19h30

@ bonjour@farmlln.be

📞 010 / 77 03 05

**1H DE PARKING
OFFERTE**
À PARTIR DE 30€ D'ACHATS

färm



● **Editeur responsable :**
Abdel Ben El Mostapha

● **Rédaction et crédit photographique :**
Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be

● **Réalisation et mise en page**
BaaM Communication Agency
0488 260 541
philippe@baam-aa.be
www.baam-aa.be

● **Publicité**
Phillipe Musch
0488 260 541

● **La Ville sur internet :**
olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et Leuven (Belgique).

Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin de juillet 2021, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 24 mai.

Votre bulletin communal est imprimé sur un papier recyclé PEFC.

Madame, Monsieur,
Chers habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve,

La communication occupe un rôle central dans notre monde actuel, et bien entendu également dans les préoccupations de notre Ville. Comme le disait Bernard Weber : « Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire, ce que je dis, ce que vous avez envie d'entendre, ce que vous entendez, ce que vous comprenez... Il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer. Mais essayons quand même... ». C'est pourquoi nous avons décidé de dédier le dossier de ce Bulletin communal au thème de la communication.

Dès le début de cette mandature, la majorité s'est engagée à améliorer sa manière de communiquer vis-à-vis des citoyens, et s'est lancée dans la réalisation de trois chantiers conséquents.

En mai 2020, en plein premier confinement, la Ville a lancé sa page facebook officielle, premiers pas pour la Ville dans le domaine des réseaux sociaux. C'est le besoin de communiquer plus rapidement en cette période de pandémie qui a accéléré cette création. Plus de 2000 personnes sont désormais abonnées à notre page, et nous espérons que ce nombre augmentera encore dans les mois à venir.

En juillet 2020, après de longs mois de travail, nous avons mis en ligne la refonte de notre site internet, dont le but principal est d'en améliorer l'interactivité, d'en moderniser la présentation et d'en rendre le contenu plus accessible. La mise en ligne ne signifie cependant pas la fin de ce travail d'envergure, puisque nous poursuivons l'amélioration du contenu et de la présentation de ce site.

Enfin, le lancement du nouveau logo en mai 2021 marque la concrétisation du travail sur l'image de marque de notre Ville. Ce logo va progressivement être décliné sur tous les supports de communication de l'administration (supports papiers, supports électroniques, véhicules et vêtements de travail, etc.).

Afin d'orchestrer tout cela de façon harmonieuse, nous avons engagé début 2021 une nouvelle responsable de communication, à laquelle nous confions le soin d'implémenter tous ces changements, et de poursuivre dans la voie de la modernisation de notre communication, au bénéfice de tous les publics.

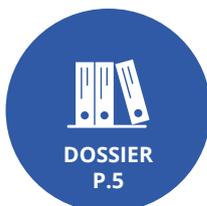
Avec l'ensemble du Collège communal, nous réaffirmons ainsi notre volonté politique de doter la Ville d'outils communicationnels actuels et performants, plus proches des citoyens et de leurs préoccupations quotidiennes. Découvrez dans les pages qui suivent ces différents outils et surtout notre nouveau logo qui, nous l'espérons, vous enthousiasmera autant que nous ! N'hésitez d'ailleurs pas à nous donner votre avis à ce sujet.

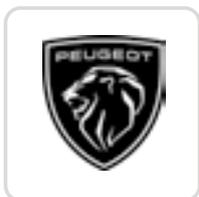
Nous vous souhaitons une bonne lecture,
Julie Chantry
Bourgmestre

Abdel Ben El Mostapha
Échevin de l'Information



Sommaire





VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Vente de véhicules neufs
et occasions
Service après-vente
toutes marques



CAR-WASH GP*

3 programmes de lavage
à partir de 9,50 €
Qualité du nettoyage
type "Américain"



CARROSSERIE GP

Agréée toutes compagnies
Réparations toutes marques
Véhicule de remplacement

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE*

Avenue des Combattants 1
1490 Court-Saint-Etienne
Tél. : 010 62 16 62
info.cse@gpautomobile.be

PEUGEOT NIVELLES

Rue de la Science 8
1400 Nivelles
Tél. : 067 21 36 26
info.nivelles@gpautomobile.be

CARROSSERIE GP

Grand Route 22
1435 Corbais
Tél. : 010 45 54 54
info.carrosserie@gpautomobile.be



Autant savoir où on va.

Performance,
rigueur et justesse



Vous souhaitez **vendre ou louer** votre bien immobilier.

Depuis 2001, l'**agence familiale Altis** s'est forgée une excellente réputation dans la région. Connaissance du marché, suivi rigoureux et justesse d'évaluation (gratuite) permettent de vendre au meilleur prix.

Son **service sur mesure et dévoué** est un moteur extrêmement efficace dans sa dynamique de vente.



ne laissez rien au hasard.

Tél. 010 40 12 30



Une image
plus moderne

Nouveau logo de la Ville

**Avoir une identité visuelle forte,
disposer d'un outil graphique pour
la promotion et la communication.
Notre Ville s'est entourée des forces
vives d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
pour se choisir un nouveau logo.**

Notre Ville se dote d'un nouveau logo institutionnel.
« Joyeux, simple, dynamique, clair », se réjouit la
bourgmestre Julie Chantry.
Exit le blason séculaire ?
« Non ! Nous le conserverons pour certains emplois, que
nous sommes en train de définir. Il est lié à l'histoire de
notre Ville. »

A l'heure où les communes se soucient désormais de
leur image, il était temps de moderniser la nôtre et de
mettre un peu d'ordre dans les usages qu'on en fait.

« Un logo existait aux côtés du blason, que nous utilisions
pour la signature de nos courriers électroniques. Il était
déjà plus moderne, mais avait été pensé pour faire la
promotion de notre site internet. Nous n'avions pas de charte
graphique et donc, pas d'uniformité. Tous les services de
la Ville utilisaient des typographies différentes pour leurs
courriers ou présentations Powerpoint. »

Ce temps est révolu ! La Ville vient d'engager une chargée
de communication qui veillera à ce que la nouvelle
identité visuelle de la Ville apparaisse sur tous ses outils
de communication: les affiches, les papiers à en-tête, les
enveloppes, les véhicules, les vêtements du personnel
ouvrier, le site internet, la page Facebook, le Bulletin
communal, les t-shirts offerts lors des manifestations
sportives... Cela se fera progressivement, pour éviter
le gaspillage.

Tous les acteurs impliqués

Le processus a mis du temps pour aboutir : plus de 8 ans.



Ottignies-Louvain-la-Neuve

Mais il est riche de la participation de nombreux acteurs.

C'est la Gestion Centre Ville (GCV) - qui rassemble la
Ville, l'UCLouvain, les habitants, les commerçants... - qui
est à l'initiative de la réflexion. Au départ, il s'agissait
uniquement d'une image pour Louvain-la-Neuve. Mais
on s'est rapidement rendu compte qu'il ne fallait pas nier
la caractéristique de notre Ville qui compte deux centres
urbains, en donnant une image différente à ceux-ci.

« Il y a eu des enquêtes (NDLR : 358 réponses obtenues
lors de Louvain-la-Plage en 2012, entre autres) et des
séances de « brainstorming » pour comprendre comment
les habitants et les utilisateurs percevaient notre ville », se
souvient Ilca Garcia, responsable du service Activités et
citoyen. « Une étude de la gestion urbaine et commerciale
de Louvain-la-Neuve, en 2017, a défini 15 fiches action dont
l'une avait pour objectif de donner une identité visuelle
forte à la Ville et de disposer d'un outil graphique pour sa
promotion et sa communication. Le Collège a décidé de
confier la mise en œuvre du projet à la GCV pour aboutir à
un appel d'offre auprès d'une agence de communication. »

L'agence Néolouvaniste Hugggy a été choisie en 2020,
parmi 7 candidats, sur base d'un « book » d'images
de marques qu'elle avait déjà créées : le domaine des
Grottes de Han, l'Euro Space Center de Redu...

« C'était le meilleur rapport qualité-prix (NDLR : 8000€ TVAC
pour le logo institutionnel). Plus que les autres, Hugggy a
très bien compris la mission, qui comportait deux lots : un
logo institutionnel pour la Ville et une image « vitrine » pour
ses partenaires. On l'a vu dès les premières ébauches. Ce
pour quoi cette agence a fait l'unanimité parmi les membres
du jury. »

La bourgmestre l'explique par l'ancrage local : Hugggy
connaissait les réalités d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, les
partenaires se sont tout de suite sentis en confiance.

Deux groupes de travail ont été créés, avec des
représentants de la Ville, de l'UCLouvain, des habitants,
des commerçants... pour se pencher sur chacun des
lots, au fur et à mesure du travail de l'agence. Par écran
interposé, crise sanitaire oblige. →



UNE NOUVELLE
IMAGE POUR
NOTRE VILLE

Le trait d'union

Le logo institutionnel a sauté aux yeux de tous comme un bon accord sonne à l'oreille : juste.

Il a évidemment fallu quelques réunions d'intelligence collective avant de le voir naître.

« L'agence nous a d'abord proposé des logos qui conservaient la forme du blason et qui faisaient apparaître des éléments visuels de notre territoire : le clocher de l'église Saint-François, la pente du toit du Musée L... semblant sortir d'un épi ou d'un champ », se souvient Julie Chantry. « Ce mélange d'urbain et de rural ne se mariait pas bien et n'était pas représentatif de la ville d'aujourd'hui. C'était trop complexe et trop mélangé. Louvain-la-Neuve moderne et branchée... les autres entités rurales et vieillottes ? Mieux valait sortir de ça, pour montrer une seule et même unité. »

Ilca Garcia évoque la notion de trait d'union, qui a guidé la réflexion. Un élément devant unir Ottignies et Louvain-la-Neuve, pas les séparer.

Et le logo est apparu : OLLN, bien sûr, on utilise tellement souvent cette appellation !

L'agence a imaginé couper chaque lettre en deux : comme un trait d'union par défaut. Nos couleurs - le bleu et le jaune - sont restées, mais ont été « adoucies ».

« Certains verront une référence à la pente du toit du Musée L dans la forme retenue pour le L : peut-être ! Mais chaque entité de la ville pourra se retrouver dans ce logo fédérateur », pressent la bourgmestre.

La responsable du service Activités et citoyen estime que le temps pris pour réfléchir à ce nouveau logo a permis d'asseoir sa légitimité. Il ne risque pas de ne plus correspondre à l'image de la Ville dans 4 ou 5 ans. Il restera ! ●

Mûrement réfléchi

La Gestion Centre Ville (GCV) a initié la démarche de réflexion sur une image de marque pour notre ville. Elle a organisé l'appel d'offre auprès d'agences de communication spécialisées en « city marketing » et les nombreuses réunions qui ont rassemblé les différents acteurs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve autour de ce projet.

Un outil rassembleur pour faire la promotion de notre ville. L'ensemble de la ville. Parce qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve, ce n'est pas que la cité universitaire.

« Quand on parle d'Ottignies-Louvain-la-Neuve au public, dans 80% des cas, il cite les qualités de Louvain-la-Neuve », constate Jean-Christophe Echement, de la Gestion Centre Ville (GCV). « Louvain-la-Neuve est la vitrine du grand magasin Ottignies, elle attire la lumière. »

Pour y organiser deux événements majeurs chaque année, Jean-Christophe Echement parle en connaissance de cause : Louvain-la-Plage et Louvain-la-Neige attirent bien plus que les seuls habitants de notre ville. Sans parler de l'université, réputée à l'international, du centre commercial, qui draine une bonne partie des chalands du Brabant wallon, des musées L et Hergé dont la réputation n'est plus à faire.



Bénédicte Van Roy et Jean-Christophe Echement, de la Gestion Centre Ville (GCV), ont analysé 7 offres « Le dossier d'Huggy était vraiment le meilleur ! »

La réflexion sur une image de marque dure depuis plus de huit ans. Elle n'a pas suscité énormément d'enthousiasme au départ, il faut bien le reconnaître. A l'origine, elle ne devait concerner que Louvain-la-Neuve. Mais tous les acteurs associés à la réflexion (la Ville, l'UCLouvain, l'association des habitants AH, les commerçants...), membres de la GCV, étaient sans doute un peu mal à l'aise : quid des autres entités de la ville ? Ne risquait-on pas de donner du grain à moudre au moulin des « séparatistes » ? L'histoire de notre ville n'est pas banale, son image ne pouvait-elle pas y faire référence ? La vallée a beaucoup d'atouts, les Fêtes de Wallonie d'Ottignies, les belles brocantes de Céroux et Limelette... il faut les promouvoir au moins autant que les manifestations de Louvain-la-Neuve.

« Nous étions très occupés avec nos deux grands événements annuels, il fallait tenir compte des calendriers de beaucoup de monde... », ajoute Bénédicte Van Roy, de la GCV.



Coup d'accélérateur en 2020

Le fait que la Ville souhaite se doter d'une identité visuelle (un logo et une charte graphique) a mis un coup d'accélérateur au processus. Le Collège communal et les administrateurs de la GCV ont chargé Jean-Christophe Echement et Bénédicte Van Roy de lancer un appel d'offre auprès d'agences de communication spécialisées en « city marketing », en se basant sur le travail réalisé depuis 2012. Et en mentionnant d'emblée sa volonté de conserver les couleurs de la Ville, pour son logo institutionnel.

« La crise sanitaire nous a donné le temps qu'il fallait pour rédiger le cahier des charges, puisque nous ne pouvions pas organiser Louvain-la-Plage. Nous avons sollicité 13 agences en août et obtenu 7 offres trois semaines plus tard. Le jury s'est fait le lendemain de la réception des dossiers, le 22 septembre. »

C'est l'agence Hugggy qui a été retenue pour concrétiser la commande.

« Leur dossier était vraiment le meilleur. Non seulement ils avaient l'expertise en image de marque d'institutions et d'acteurs du secteur touristique, mais ils avaient déjà une vision assez précise. Leur idée de travailler sur le trait d'union a séduit tout le monde. L'offre présentait une déclinaison sur différents supports : des affiches, des véhicules, des cartes de visite, des gadgets... c'était exactement ce que nous recherchions. Et le budget ne dépassait pas 10.000€ pour l'ensemble des deux lots. »

Jean-Christophe Echement et Bénédicte Van Roy ont

organisé les réunions en deux volets, pour chacun des lots (le logo institutionnel et l'image de marque), en parallèle et parfois en commun, de l'automne 2020 au printemps 2021. Avec une dizaine d'acteurs dans chaque groupe. Des échanges très riches, en visioconférence.

Image de marque toujours à l'étude

Le logo institutionnel a fait l'unanimité rapidement. L'image de marque continue de susciter les débats. Il faut qu'elle fasse référence au logo institutionnel mais pas de trop, pour éviter la confusion. Il faut qu'elle soit rassembleuse, que tous les acteurs s'y retrouvent, aient envie de l'utiliser. C'est certainement le volet le plus complexe du travail.

« L'image de marque ne sera pas utilisée par l'institution Ville, mais par les acteurs qui participent à la vie de la ville (les associations, les musées, les cinémas, les commerçants...) et souhaitent utiliser cet identifiant d'un projet commun. Pour leurs manifestations, ils pourront reprendre cette image éventuellement à côté de leur propre logo, ou seule », précise Jean-Christophe Echement.

« Nous aimerions pouvoir l'utiliser dans notre communication relative à la saison estivale en préparation. La visibilité est d'autant plus importante cette année, puisque nous risquons de moins quitter le pays », ajoute Bénédicte Van Roy.

Pour entretenir le sentiment d'appartenance, l'image de marque sera déclinée sur des « goodies » que le grand public pourra se procurer à l'Office du Tourisme-Inforville : tasses et autres. C'est à l'étude. ●

Des créateurs locaux

C'est l'agence de communication néolouvaniste Hugggy qui a été choisie pour réaliser le logo institutionnel de la Ville et la marque vitrine pour le rayonnement d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à l'extérieur.

Ils étaient « hyper motivés », ils se sont « démenés à fond » ! Fabian Gaudissart, l'un des trois fondateurs de Hugggy, raconte pourquoi son agence de communication a mis le paquet pour remporter le marché relatif à la nouvelle identité visuelle d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

« Ce n'est pas tous les jours qu'on peut contribuer à l'identité d'une ville. Comme moi, Nicolas Galoux, qui gère le pôle audiovisuel de l'agence, y a grandi et y a fait ses études



Hugggy a travaillé pour plusieurs communes du Brabant wallon. Elle est l'agence de communication de Wavre, a contribué à professionnaliser les outils de communication de Grez-Doiceau et a travaillé à l'identité graphique des sites touristiques de Waterloo.

(NDLR : école Saint-Pie X pour Fabian, lycée Martin V et collège du Christ-Roi pour Nicolas, IAD pour les deux).





Nous avons fréquenté les mouvements de jeunesse d'Ottignies et du Petit-Ry, et vu Louvain-la-Neuve se construire. Nous avons l'impression de faire partie de son ADN. »

C'est aussi la raison qui a poussé l'agence à s'installer dans la cité universitaire, dès sa création il y a 10 ans. Le brassage culturel et le brassage de générations ne pouvaient qu'être bénéfiques pour la créativité.

« Toute l'équipe (NDLR : 10 personnes) était enthousiaste. Nous avons remis une offre de plusieurs dizaines de pages en proposant l'écriture d'une essence de marque afin de mettre les valeurs de la ville en lumière. On savait qu'on allait y passer du temps. Toutefois, il fallait tenir compte de la réalité financière de la Ville : en cette période covid, les priorités sont ailleurs. L'intérêt du travail, le sens qu'il avait pour nous, nous a convaincus de remettre un prix sans doute moins élevé que celui demandé par d'autres. » Hugggy a été choisie à l'unanimité du jury.

La commande : deux lots

L'agence a commencé par analyser toutes les étapes qui ont conduit à l'appel d'offre : les enquêtes réalisées auprès des habitants et des visiteurs, le résultat des séances de « brainstorming », les études commerciales... et y a ajouté son propre vécu.

Il s'agissait de bien comprendre la différence entre les deux lots commandés : un logo institutionnel pour la Ville (NDLR : vous l'avez découvert en page 5) et une image de marque « vitrine » pour son rayonnement à l'extérieur (NDLR : encore à l'étude). La marque « vitrine » devra rappeler l'identité institutionnelle mais s'en distinguer, pour pouvoir être utilisée dans d'autres circonstances. Comme un poinçon à associer à des événements organisés par les différents acteurs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

« Pour le logo institutionnel, nous sommes d'abord partis sur l'idée d'un blason revisité qui concilierait la vallée, sa ruralité, avec l'arrivée de Louvain-la-Neuve, la vision d'avenir. Mais la Ville a rapidement opté pour une approche plus contemporaine et l'abandon du blason. »

Fabian Gaudissart assure que l'agence a toujours gardé à l'esprit les quatre entités de la commune. Le trait d'union entre Ottignies et Louvain-la-Neuve ne devait pas les séparer mais les unir. Exit les velléités de séparation d'autrefois, les quatre entités sont tellement complémentaires.

« Nous avons compris qu'il ne fallait pas révolutionner les couleurs, le bleu et le jaune ont toujours accompagné la ville. Cela dit, les bleu et jaune du blason, très vifs, présentent un aspect un peu électrique et froid. Nous avons choisi de les adoucir et d'y associer une teinte de bleu complémentaire. »

C'est essentiellement le pôle graphique de l'agence - Fabien Vervenne, Zoé Deltombe et Marie Bechet - qui s'est penché sur le projet, mais les pôles audiovisuel et digital ont aussi partagé leurs idées.

Entièrement en visioconférence

Hugggy est ravie de cette « première identité graphique du monde créée entièrement en visioconférence » ! Plusieurs réunions ont rassemblé des représentants de la Ville, de l'UCLouvain, de la Gestion Centre Ville, des commerçants, des habitants... devant leurs écrans, pour débattre des projets de l'agence, ce qui a stimulé la co-création, même à distance.

« Je suis content et impressionné de la qualité des échanges. On aurait pu s'attendre à ce qu'il soit difficile de concilier les points de vue. Finalement, on a trouvé un consensus assez vite, pour le logo institutionnel. »

D'aucuns s'étonneront peut-être de la diffusion d'une nouvelle image pendant la crise sanitaire. Fabien Gaudissart estime que cela tombe plutôt bien.

« Les événements nous imposent de revisiter nos environnements proches. Il est donc normal que les villes cherchent à réaffirmer leur identité. C'est une façon de « faire le ménage », d'épurer les choses, d'être dans une dynamique de reprise enthousiaste. » ●

Bien informé

Pour ne rien manquer de l'actualité de notre Ville et ne pas risquer d'être berné par une « infox ou fake news », plusieurs canaux existent.

Notre Bulletin communal

Vous le tenez dans les mains ! Notre bimestriel vous arrive par La Poste, tous les deux mois donc. Il est distribué en toutes boîtes à Ottignies, Limelette et

Céroux-Mousty. Il est adressé aux habitants domiciliés à Louvain-la-Neuve. Les étudiants, les résidents de nos maisons de repos, les habitants des communes voisines... intéressés par sa lecture peuvent demander à le recevoir : marie-claire.dufrene@olln.be

Il est aussi consultable en ligne, sur notre site olln.be (ma Ville, services internes, Bulletin communal).

Prochaines parutions :

● 28 juin 2021 (Bulletin de juillet-août) : remise de vos informations avant le 24 mai ;



- 30 août 2021 (Bulletin de septembre-octobre) : remise de vos informations avant le 26 juillet ;
- 2 novembre 2021 (Bulletin de novembre-décembre) : remise de vos informations avant le 27 septembre ;
- 3 janvier 2022 (Bulletin de janvier-février) : remise de vos informations avant le 29 novembre.

Le Bulletin communal était mis en page par l'agence Redline - qui s'occupait aussi de la publicité - depuis plus de 15 ans.

C'est l'agence BaaM ! qui a remporté le marché, pour la réalisation du Bulletin en 2021, 2022, 2023 et 2024. Comme la précédente, cette nouvelle agence est aussi chargée de récolter la publicité auprès des annonceurs locaux, prioritaires : Philippe Musch, 0488 / 260 541.

La nouvelle version du Bulletin est harmonisée avec la nouvelle image de la Ville, pour une cohérence entre tous nos canaux de communication.

Notre site internet oln.be

Pour être rapidement informé des actualités de notre Ville, consultez notre site internet. Une nouvelle maquette a été mise en ligne l'été dernier, plus moderne (l'ancienne avait un peu vieilli, on vous l'accorde). De nombreuses modifications doivent encore être apportées, pour rendre notre site plus « user friendly ».

Des actualités y sont publiées chaque jour, ainsi qu'un agenda (événements organisés par la Ville et par ses partenaires... pensez à nous faire part de vos organisations !) qui répondent certainement aux questions que vous vous posez. L'outil de recherche par mot clé permet de trouver rapidement une information (comment contacter nos services, leurs compétences, les aides octroyées par la Ville...).

Vous y trouvez également notre guichet électronique, l'ordre du jour des conseils communaux ainsi que les comptes rendus et procès-verbaux, le Bulletin communal en ligne, un annuaire des commerces, services, associations..., un onglet reprenant les avis d'enquêtes pour les projets d'urbanisme, un onglet « covid-19 », des accès directs aux sites de l'Office du Tourisme-Inforville, du Centre culturel...

Notre Lettre d'information électronique

Abonnez-vous à notre Lettre d'information électronique, qui reprend nos offres d'emploi, l'annonce des travaux, les événements à venir... Elle vous est adressée par courriel (vérifiez dans vos messages indésirables, elle s'y réfugie parfois), en moyenne une fois par mois. Pendant le confinement, nous vous en avons adressé davantage.

Pour vous abonner, rendez-vous sur notre site www.olln.be, et cliquez sur l'icône « Newsletter et SMS » en page d'accueil. C'est gratuit et facile : une adresse mail, un nom, et puis hop !

Notre service SMS

Vous préférez recevoir un sms pour certaines thématiques (urgences, travaux, événements, réunions publiques...) : vous pouvez vous inscrire aussi. Toujours via l'icône « Newsletter et SMS » en page d'accueil de notre site. C'est gratuit également.

Notre page Facebook

Vous êtes plutôt de la tribu Facebook ? La Ville a lancé une page officielle en mai 2020. La page se trouve via la zone de recherche, avec Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve ou @VilledOllN

Merci à Bénédicte Van Roy, de la Gestion Centre Ville (GCV), qui a réalisé la page et en a assuré la gestion jusqu'en février, au moment où notre nouvelle responsable de communication Candice Feyt a pris la relève. Elle reprend les informations que nous publions sur notre site, mais aussi les informations des partenaires de la Ville.

Pour être informé des événements, consultations citoyennes, conférences, offres d'emploi, travaux, informations liées à la crise sanitaire, idées de sorties...

Ottignies-Louvain-la-Neuve en Poche

Téléchargez l'application ottignies-louvain-la-neuve. enpoche.be (ex-Wallonie en Poche) sur votre portable, vous recevrez les nouvelles publications. Elle vous offre plusieurs outils pratiques : dates de ramassage des déchets, horaire des transports publics...

BE-Alert

Inscrivez-vous à BE-Alert, un système d'alerte auquel notre Ville a souscrit, qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence (en cas de déclenchement d'un plan d'urgence, entre autres). www.be-alert.be

Les médias locaux

Lisez, écoutez et regardez les médias locaux, ils font un excellent travail. Soutenez la presse de votre région, c'est un acte citoyen !

Les séances du Conseil communal

Les séances du Conseil communal sont publiques, le mardi à 20h15. En présentiel à l'hôtel de ville dès que la situation sanitaire le permettra à nouveau. En attendant, elles sont diffusées en direct sur Youtube, le lien pour les suivre est annoncé sur notre site oln.be

Prochaines séances :

- le 18 mai (date modifiée) | le 22 juin | le 28 septembre | le 26 octobre | le 23 novembre | le 14 décembre

Vous pouvez obtenir l'ordre du jour des séances par courrier, moyennant une participation aux frais de 8€/an, ou gratuitement par e-mail.

Merci d'adresser votre demande à cette adresse :

secretariatcommunal@olln.be



DL FINANCE

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution

Visitez notre site www.dlfinance.be

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107/200A-cB

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent



L'UCLouvain, tout un monde

www.uclouvain.be/developpement-regional



Editeur responsable : Didier Hamann - UCLouvain - AREC - Place de l'Université 1a 1348 Louvain-la-Neuve. © photo : Benjamin Zwarts

UCLouvain
Université

Carine Pontegnies

Votre agent immobilier
Ottinois



Achat - Vente - Location

Parfaite connaissance de notre commune

- Estimation gratuite de la valeur de votre bien
- Conseils et accompagnement personnalisés jusqu'à la signature du compromis de vente / bail
- Mise en vente / location de votre bien au juste prix

Résultats
rapides

0489 / 51 34 72

cpontegnies.immo@gmail.com

IPI n°512262



Carnet familial

Naissances

Assia Bokhabza
Ariane Vard
Cléa Massart
Léon Werbrouck
Mia Coudeville
Lucia Beatriz Gobbi

Schees, André 15/01
Durlet, Francine 16/01
Boulangier, René 17/01
Magis, Jean 20/01
Merlin, Micheline 20/01
Van Tuykom, Henri 20/01
Lambert, Denise 23/01
Hody Louis 25/01
Vanschoubrouck, Liliane 27/01
Khabza, Batoula 28/01
Persoons, Jean 29/01
Massart, Raymonde 29/01
De Conceição Joaquim, José 31/01
Denuit, Freddy 02/02
Vandermeulen, Willy 02/02
Jasoigne, Liliane 03/02
Bourguignon, Louis 03/02
Flamant, Marcel 03/02
Pilloy, Prudent 05/02
Thirion, Florentine 07/02

Gossé, Liliane 09/02
Théâtre, Jean 09/02
Nervesa, Ruggero 10/02
Van den Broeck, Julien 11/02
Van Aerschodt, Eliane 12/02
Nootens, Frederik 12/02
Haddad, Mohamed 12/02
De Man, Eliane 13/02
Benlamine, Mustapha 14/02
Deleers, Marie 15/02
Barragan Salmeron, Manuel 16/02
Brockmans, Christian 16/02
Verdoodt, Elisabetha 20/02
Stenhaut, Maxime 20/02
Gallo, Fernando 21/02
Isabey, Nicole 22/02
Biver, Renée 23/02
Pirsoul, Nicole 24/02
Arnould, Dominique 27/02
Lardinoit, Willy 28/02

Décès

Sneessens, Jean-Pierre 01/01
Bracké, Guy 01/01
Verheij, Bernardina 01/01
Glibert, Luc 01/01
Konaly, Michel 03/01
Massart, Gilbert 05/01
Vaessen, Georges 07/01
Umbach, Ingrid 08/01
Viroux, Victor 09/01
Henry, Anne 09/01
Cantineau, Christiane 11/01
Dereinne, Guy 12/01
Depoortere, Charles 11/01

Décès d'une de nos citoyennes d'honneur: **Anne Volvert**

Nous avons malheureusement appris le décès, le 30 mars, d'Anne Volvert, faite citoyenne d'honneur de notre Ville en janvier 2001.

Infirmière à domicile indépendante, cette habitante de Cérroux-Mousty était connue pour effectuer la plupart de ses missions à vélo: de Limal à Court-Saint-Etienne, en passant par Limelette, Ottignies et Louvain-la-Neuve, elle parcourait entre 50 et 70km sur son vélo de course, tous les jours, pour faire des pansements, toilettes, injections...

Seul le très mauvais temps l'arrêtait. ●



Une naissance, **un arbre**

La Ville offre un arbre fruitier pour tout enfant né entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 septembre 2021. Les arbres seront distribués par le service Environnement, fin novembre. ●

www.oln.be
(services au public, activités citoyens, petite enfance, une naissance un arbre).



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 2 mars



Le Conseil semble avoir pris sa vitesse de croisière, on ne peut que s'en réjouir. Il faudra un peu moins de 2h aux conseillers pour emballer les 39 points « publics » de l'ordre du jour.

« Les points sont tous discutés dans les commissions techniques. On s'arrête ce soir uniquement sur ceux pour lesquels les conseillers souhaitent interpeller le Collège », résume le président Cedric du Monceau.

Nouvelle identité visuelle

La bourgmestre Julie Chantry annonce que la Ville va se doter d'un nouveau logo. Les conseillers doivent approuver la quote-part communale (8000€ tvac), dans le cadre d'un marché - géré par la Gestion Centre Ville (GCV) de Louvain-la-Neuve - passé avec un bureau de graphisme.

Après plusieurs années de réflexion, le processus est arrivé à terme, avec la création de deux logos : un « institutionnel » pour la Ville, un autre « image de marque » pour ses partenaires.

La bourgmestre assume « un fonctionnement un peu particulier ». Un marché classique géré par la Ville impose un appel d'offres, un cahier des charges... Ici, c'est la Gestion Centre Ville qui a géré le marché et la Ville y participe avec une quote-part.

« Le montant de cette quote-part aurait dû passer plus tôt en Conseil communal pour approbation, et non pas seulement maintenant qu'on arrive au bout de la procédure. Nous portons donc la responsabilité de cette erreur administrative. Mais pour une somme finalement peu importante », précise Julie Chantry.

Les conseillers de la minorité s'abstiennent en raison de ce fonctionnement un peu particulier. Ils reconnaissent toutefois l'importance pour la Ville de se doter d'une nouvelle identité visuelle et remarquent que la somme engagée est raisonnable. Le conseiller Stéphane Vanden Eede invite le Collège à bien définir quand sera utilisé le blason, le logo institutionnel et le logo « image de marque ». Il espère que les quatre entités de la commune se retrouveront dans la nouvelle image.

La bourgmestre reconnaît que le blason représente une forme d'officialité et de ce fait, reste un emblème de la

Ville. Elle « creusera l'affaire » pour confirmer dans quel cas celui-ci continuera d'être utilisé.

Prime logement

La bourgmestre évoque la prime instaurée l'an dernier pour favoriser l'acquisition d'un logement par les jeunes, sur le territoire communal. « Elle se calquait sur la prime provinciale, dont on doublait le montant », rappelle Julie Chantry. « La Province a décidé de supprimer cette prime en 2021. Nous avons donc revu nos critères d'attribution et décidé de monter la valeur vénale du bien à 330.000€. » Quelque 25.000€ sont prévus au budget, cette année.

En 2020, seuls trois candidats ont bénéficié de la prime communale: il faut en faire une meilleure publicité.

« Pourquoi ne pas en parler aux notaires, aux architectes et aux agences immobilières ? », suggère Florence Vancappellen, qui signale que le groupe Kayoux souhaite voir s'organiser un débat plus large sur la question du logement. Son colistier Stéphane Vanden Eede remarque qu'une prime peut avoir un effet pervers : elle conduit à une hausse des prix. Il faudrait réfléchir à d'autres modes de soutien.

La conseillère Bénédicte Kaisin regrette des conditions très restrictives. Il faudrait monter l'âge limite des bénéficiaires à 40 ans au lieu des 36/37 ans prévus, pour laisser 3 ans de plus aux candidats afin de constituer des économies. Le conseiller Jacques Otlet (qui s'abstiendra) remarque que la Régie foncière provinciale a mis la barre à 40 ans pour l'octroi de ses aides, et envisage de la pousser à 45 ans. Sans quoi, on aide les jeunes qui ont déjà la chance d'être aidés par leurs parents... il faut pouvoir soutenir les autres.

La bourgmestre s'engage à revoir les conditions d'octroi ces prochaines années, s'il s'avère que celles-ci sont



trop restrictives. La Province a octroyé 15 primes à ces conditions-là, l'an dernier, la Ville devrait donc pouvoir aider un nombre de candidats similaire. Considérant la prime de 100€ par mois pendant 3 ans, avec de nouveaux candidats chaque année, le budget de 25.000€ ne permet pas d'en aider beaucoup plus que 15.

Plan de Cohésion Sociale

L'échevin en charge des Affaires sociales Benoît Jacob demande aux conseillers d'approuver les rapports d'activités et financiers 2020 du Plan de Cohésion Sociale (PCS). La crise sanitaire a malheureusement réduit le nombre d'activités organisées dans les quartiers, mais on peut quand même citer Place aux Artistes, les stages pour les jeunes en collaboration avec le Centre sportif CSLI des Coquerées, les promenades au départ de la Chapelle aux Sabots, les cours de gymnastique douce... L'échevin évoque aussi la coordination des aides alimentaires et la volonté de créer un « agora-space » à Lauzelle. Une réunion est prévue en mars, pour mesurer l'impact des choix du PCS. La conseillère Mia Dani s'en réjouit, puisqu'elle avait sollicité la mise sur pied d'un groupe de travail sur ce thème, en décembre.

Le conseiller Jacques Otlet annonce qu'il s'abstiendra, « *absolument pas convaincu de l'utilité de ce service, dont le budget annuel est de 140.000€* ».

L'échevin évoque 90.000€ de subsides pour un service qui fait un super travail dans les quartiers sociaux. Ce travail sera d'autant plus précieux cette année, alors que de plus en plus d'habitants souffrent d'isolement.

La conseillère Cécilia Torres félicite l'excellent travail réalisé au bénéfice des enfants, des femmes... et aussi des hommes !

La présidente du CPAS Marie-Pierre Lewalle ajoute que le PCS aide énormément le CPAS.

5 abstentions (3 OLLN2.0 et 2 Kayoux).

L'échevin demande encore aux conseillers d'approuver la convention de partenariat avec l'ASBL « Plateforme pour le Service Citoyen » pour l'organisation de stages au sein des services communaux et paracommunaux. Deux jeunes en service citoyen aideront les enseignants de l'école de Lauzelle.

Voirie et culture

L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes demande d'approuver la convention entre la Ville et la Province pour des aménagements « points nœuds » à la rue Montauray, pour les cyclistes.

Le conseiller Dominique Bidoul regrette que beaucoup de véhicules automobiles circulent sur les chemins de remembrement : il faudrait les en empêcher.

En charge de la culture également, l'échevin demande aux conseillers d'approuver le soutien de la Ville au Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW) pour les années 2022-2026. Il s'agit d'une cotisation de 10 centimes d'€/habitant. La conseillère Mia Dani remarque que l'aide de la Ville au CCBW n'a jamais été indexée. Le CCBW contraint de faire face à une diminution du subside provincial, peut-on envisager que la Ville « Pôle culturel » augmente sa participation à 30 centimes par habitant ?

David da Câmara Gomes annonce que le Collège recevra la direction du CCBW le 11 mars, pour débattre de la possibilité de rejoindre Genappe et Wavre - qui ont déjà augmenté leur contribution - dans leurs efforts (NDLR : le 18 mars, le Collège décidera de tripler la dotation de la Ville au CCBW).

Aide au secteur économique

L'échevin des Finances Philippe Delvaux communique la décision du Collège de venir en aide au secteur économique touché de plein fouet par la crise sanitaire. La Ville ne sollicitera pas, pour toute l'année 2021, la redevance sur l'occupation d'un emplacement sur les marchés (elle l'avait fait pour 6 mois en 2020), ni la redevance sur l'occupation du domaine public pour les terrasses horeca (comme en 2020), ni la taxe pour les nuitées des hôtels et chambres d'hôtels. Ces trois mesures représentent un effet ou « manque à gagner » d'un peu plus de 214.000€, que la Ville espère couvrir avec un subside de la Wallonie.

Le conseiller Cédric Jacquet remarque qu'en plus des conséquences de la crise sanitaire, certains commerçants doivent faire face à la hausse du précompte immobilier. D'autres mesures d'aide sont-elles prévues pour « compenser » cette hausse décidée il y a plus d'un an, quand on n'imaginait pas la crise qui allait advenir.

L'échevin Benoît Jacob - qui fait temporairement fonction d'échevin du Commerce - est bien conscient des difficultés rencontrées par les commerçants. Un point sur de nouvelles aides sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil.

Quart d'heure de questions

En fin de séance, le conseiller Stéphane Vanden Eede regrette l'annonce de la fermeture de la piscine du Bois des Rêves, « *un fleuron du tourisme social de la province qui n'en compte pas beaucoup* ».

Jacques Otlet, conseiller provincial, justifie cette décision par les frais de fonctionnement énormes eu égard aux quelques semaines d'ouverture annuelle. Par ailleurs, le public qui fréquente la piscine du Bois des Rêves vient principalement de la région bruxelloise, pas du Brabant wallon. Et la Province doit faire face à une forte augmentation des dépenses pour la zone de secours.



Il a fallu faire des choix. Cela dit, la Province envisage de nouvelles activités ludiques dans son domaine : jeux d'eau, minigolf...

Le conseiller Dominique Bidoul a été choqué de voir les images de nombreux jeunes festoyant autour du lac de Louvain-la-Neuve, dans le JT de la RTBF. Que compte faire la bourgmestre, alors que lui s'est fait interpeller un dimanche à 7h30 pour un masque mal mis ?!

La bourgmestre n'a pas eu l'occasion de voir le JT mais a reçu de nombreux messages pour l'en informer. Deux équipes de police sont sur place. Il ne s'agit pas de rassemblements de grands groupes, mais bien de petits groupes qui se présentent comme des co-kotteurs qui font partie de la même bulle.

« Ils sont donc autorisés à ne pas porter le masque. Normalement, il ne faudrait pas être plus de quatre, mais ce n'est pas facile d'intervenir. Je ne dis pas qu'on doit tout

permettre, mais à ce stade, où sont-ils mieux : dehors ou dans les kots ? Nous ne sommes pas pour une verbalisation systématique, d'autant que la dimension de tapage n'est pas présente. La police discute avec les groupes et a saisi les baffles portables. Avec deux équipes d'intervention, on n'arrivera pas à faire dégager tout le monde. »

La conseillère Nancy Schroeders rappelle l'interdiction de consommer de l'alcool, pour laquelle il n'y a pas d'excuse possible.

La bourgmestre le reconnaît : il est très difficile de faire respecter cette mesure, pas uniquement à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

« L'UCLouvain ne peut-elle pas sensibiliser ses étudiants ? », suggère la conseillère.

Julie Chantry répond que la Ville interpelle régulièrement l'Université à ce sujet, mais ce ne sont pas que des étudiants de l'UCLouvain qui festoient au bord du lac... ●

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 30 mars

La concurrence est rude : le Conseil communal en visioconférence ou le 1^{er} barbecue de l'année ?! Youtube indiquera 24 visionnages au plus fort de la soirée. La météo printanière a eu raison des écrans.

Les vingt premières minutes sont consacrées à la démission de l'échevin Yves Leroy, pour raisons de santé, et son remplacement par Nadine Fraselle (lire notre article à ce sujet en page 29). Le premier dit tout le plaisir qu'il a eu à remplir la mission d'échevin pendant un an, il restera conseiller communal; la seconde le remercie de lui donner l'occasion de s'engager davantage au service de la ville et de ses habitants, dans des matières qui lui tiennent à cœur. Les représentants des différents partis y vont chacun de leur petit éloge pour Yves Leroy et reconnaissent que la santé est primordiale. Ils souhaitent la bienvenue à la nouvelle échevine.

« Quatre femmes et quatre hommes au Collège : un 4X4, tous terrains, toutes épreuves », remarque le président Cédric du Monceau.

« Madame Chantry sera donc la première bourgmestre Ecolo à conduire un 4X4 », interprète le conseiller Cédric Jacquet.

Nouveau logo institutionnel

La bourgmestre Julie Chantry demande aux conseillers d'approuver le contrat de cession de droits par lequel la Gestion Centre Ville - qui a initié la démarche de réflexion sur une image de marque pour notre ville (lire le compte rendu du Conseil du 2 mars) - cède à la Ville l'intégralité des droits relatifs au nouveau logo institutionnel.

Le conseiller Stéphane Vanden Eede est impatient de découvrir ce nouveau logo, mais s'inquiète du logo « image vitrine » commandé en parallèle.

Julie Chantry répond que la réflexion n'est pas encore arrivée à terme, pour cette « image vitrine ».

Dans la foulée, elle explique l'évolution du règlement d'attribution pour les logements à loyer modéré de La Tannerie, à Mousty. Les critères seront allégés, et la publicité faite sur Immoweb, pour attirer davantage de candidats. Elle demande aux conseillers de lui déléguer la compétence de nomination du personnel de la zone de police (hors personnel officier ou de niveau A), pour faire gagner du temps à la zone.

Tourisme et social

L'échevin en charge du Tourisme Benoît Jacob demande de voter la cotisation annuelle de 400€ à l'initiative Eden (European Destinations of Excellence).

La conseillère Nancy Schroeders voudrait connaître le nombre de touristes qui viennent visiter notre ville grâce à cette initiative. Elle estime que l'Office du Tourisme Inforville n'a pas besoin de cet « espèce de broil international », même si la cotisation n'est pas élevée.



L'échevin répond qu'il est difficile de déterminer qui vient visiter notre ville par ce biais-là.

7 abstentions, le reste vote pour.

Benoît Jacob demande ensuite de voter la subvention 2021 aux partenaires du Plan de cohésion sociale pour l'organisation d'activités de rencontres pour des personnes isolées (6.546€) et d'activités d'intégration collective (4950€), dans les quartiers. Il précise que le subside wallon de 6420€ doit obligatoirement être alloué à une ou plusieurs associations qui travaillent en collaboration avec le Plan de cohésion sociale.

La conseillère Mia Dani s'insurge à nouveau contre l'octroi de subsides à des groupes politisés. « *Pour moi, ça reste du copinage.* » Elle estime qu'il y a aussi un travail à faire en dehors des quartiers, pour s'attaquer au problème de l'isolement.

« *Dire que ce sont des actions sociales politisées, c'est archifaux !* », s'indigne l'échevin, qui est bien conscient qu'il y a un travail à faire en dehors des quartiers mais rappelle que le Plan de cohésion sociale n'est mis en oeuvre que par 2,5/3 personnes.

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer se dit fatigué d'entendre les mêmes interventions depuis 18 ans, de la part du MR. « *Cela fait 18 ans que la majorité répond que les actions proposées par l'amicale des pensionnés socialistes sont ouvertes à tous. Si les critères d'attribution sont remplis, pourquoi ne pourrait-elle pas avoir droit aux subsides ?* »

« *J'ai été voir le site de Présence et Action Culturelles : ils se disent clairement socialistes. PAC ce n'est pas qu'un nom, c'est une idéologie* », poursuit Mia Dani.

« *Je ne pense pas que leur intention soit de convertir les gens* », répond l'échevin.

Chacun y va de son avis. 6 contre, une abstention, le reste vote pour.

Benoît Jacob évoque encore l'octroi d'une subvention de 43.000€ (dont 19.612€ pour couvrir le loyer, somme restituée à la Ville) à la crèche parentale communale « Les Tournesols » de Limelette. Le CPAS étudie la possibilité de reprendre cette crèche plus vraiment parentale.

Le conseiller en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha annonce à la conseillère Anne Chaidron que le marché est lancé, pour le remplacement de la porte d'entrée de la crèche.

7 abstentions, le reste vote pour.

Aides Covid

Plusieurs points concernent l'octroi d'aides, suite à la crise Covid. La bourgmestre Julie Chantry évoque des aides et

exonérations de taxes compensées par des subventions de la Province et de la Région (complétées par la Ville, sur fonds propres, précise l'échevin en charge du Budget). D'ici peu, dès que la vision budgétaire sera plus claire, la Ville étudiera la possibilité d'octroyer d'autres aides sur ses deniers propres.

L'échevin en charge du Budget Philippe Delvaux affiche des tableaux récapitulatifs des aides octroyées en 2020 et 2021.

Le conseiller Cédric Jacquet signale qu'un point est inscrit pour le placement de 2 millions en trésorerie. Les utiliser plutôt pour aider le commerce local ?

La présidente du CPAS Marie-Pierre Lewalle insiste : il ne faut pas hésiter à frapper à la porte du CPAS en cas de besoin (aide alimentaire, sociale, psychologique, numérique, médicale...).

L'échevin en charge de la Mobilité David da Câmara Gomes annonce que 10.000€ sont inscrits au budget, pour l'octroi d'une prime communale complémentaire de 100 Talents à la prime régionale, pour l'achat d'un vélo ou d'un kit électrique adaptable.

Le conseiller Jacques Otlet regrette que cette prime ne concerne que les cyclistes qui utilisent leur vélo pour des trajets domicile-travail. Elle exclut les personnes retraitées pour lesquelles un vélo électrique permet de poursuivre une activité physique.

Dans l'esprit de l'échevin, le « cycliste quotidien » admis à la prime peut aussi être le retraité qui assure un bénévolat quotidien dans une association. Il s'engage à modifier le règlement dès le prochain exercice, s'il s'avère que le budget n'est pas épuisé par le public tel que défini dans le règlement actuel.

Trésorerie

L'échevin du Budget revient sur le placement de 2 millions d'euros pour 5 ans, afin d'éviter les frais réclamés par les banques aux communes qui disposent de trop de trésorerie. « *On a déjà reçu une partie du subside de la Fédération Wallonie Bruxelles pour la future piscine. On provisionne aussi pour le désenfumage de l'anneau central de Louvain-la-Neuve. Autant placer ces montants en attendant qu'ils soient utilisés* », recommande Philippe Delvaux.

Le conseiller Cédric Jacquet remarque que le Collège a choisi de placer les deniers de la Ville dans des produits flottants : les intérêts peuvent varier à la hausse et à la baisse. Il s'étonne de ce versement déjà fait par la FWB, pour la piscine.

L'échevin répond que le placement a un taux plancher et suppose que la Fédération a trop de trésorerie, elle aussi.



Le conseiller Jacques Otlet estime qu'un tel placement est difficile à comprendre, après le discours alarmiste qui a conduit à l'augmentation des impôts l'an dernier.

L'échevin répond qu'il ne faut pas confondre la trésorerie, la situation budgétaire et le compte.

Rénovation du Centre culturel

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha propose d'ajouter les façades du Centre culturel dans la liste des bâtiments (approuvée au Conseil de janvier) qui feront l'objet d'une rénovation énergétique, dans le cadre du programme Renowatt. L'état des poutres extérieures nécessite une rénovation plus importante que le projet « light » prévu au départ.

Les conseillers Dominique Bidoul et Nancy Schroeders craignent que la rénovation du Centre culturel se fasse petit bout par petit bout, alors que ce bâtiment phare nécessite une rénovation pas seulement énergétique. « *On souhaite une vision plus globale au niveau urbanistique, il faut décider ce qu'on veut que soit l'entrée de notre ville.* »

L'échevin explique que le Collège ne fonce pas tête baissée. Le projet a été étudié en profondeur par Renowatt, pour un montant total d'un peu plus de 1,1 million d'euros. L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes ajoute qu'il y aura bien un projet d'architecture sur l'ensemble du bâtiment.

La minorité n'est pas convaincue, 8 conseillers s'abstiennent.

Technologies sans fils

Le conseiller Cédric Jacquet a ajouté un point à l'ordre du jour, pour regretter que la séance publique d'information « Technologies sans fils, ondes électromagnétiques... Et notre santé? » programmée le 19 avril soit conduite par une opposante notoire à la 5G. Pour une information correcte et complète, il faudrait que soient aussi invités des spécialistes qui y sont favorables. « *Une séance publique d'information impose un débat contradictoire.* »

Pour l'échevin en charge du Numérique Philippe Delvaux, la Ville a toujours souligné l'importance du principe de précaution. Son collègue Benoît Jacob, en charge de la Santé, ajoute que le but est d'informer les habitants sur la façon de réduire leur exposition aux ondes, pas d'organiser un débat pour ou contre la 5G.

Recours en justice

Un point inscrit à huis-clos est abordé en séance publique : la bourgmestre Julie Chantry annonce que le Collège a introduit une demande en intervention contre le recours introduit par l'Association des Habitants (AH) de Louvain-la-Neuve au sujet du permis d'urbanisme délivré par la Wallonie pour la prolongation des quais de la gare de Louvain-la-Neuve. Lors de la création du Park & Rail (P&R) en 2012, la SNCB

prévoyait de rapprocher les quais et les voies de la sortie piétonne du parking. La Ville avait pointé un problème : le projet ne prévoyait pas de circulation verticale (ascenseur) depuis la traverse de l'Echange vers les quais, pour les PMR, personnes chargées de paquets... « *La demande de la Ville n'a pas été retenue car techniquement impossible à réaliser, et la Région a attribué le permis. Mais celui-ci n'a finalement pas été mis en œuvre* », résume l'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes. « *La SNCB a introduit un nouveau projet en 2020 et la Ville n'a plus demandé que soient prévus des ascenseurs. Non pas qu'elle ne soit plus soucieuse des PMR, mais c'est toujours techniquement impossible à réaliser à ce stade de la construction. Le projet urbanistique visant à couvrir les voies devra intégrer ces ascenseurs.* »

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer évoque le recours au Conseil d'Etat introduit par l'AH. Il regrette que l'AH et le Collège ne se soient pas rencontrés à ce sujet, cela aurait permis d'éviter « *un psychodrame inutile* ».

« *Je pensais que vous étiez en bons termes avec l'AH, je constate que ce n'est pas le cas* », comprend Jacques Otlet. Le conseiller déplore que le Collège soit passé outre l'avis du Conseil, alors que la compétence d'ester en justice appartient exclusivement au Conseil. « *La requête de l'AH a été signifiée le 8 février à la Ville. Nous avons eu un Conseil le 2 mars, lequel n'a pas été saisi de ce dossier : pourquoi ?! Le Collège a adressé sa requête le 9 mars. Outre les raisons techniques et les considérations de l'AH concernant l'accès aux PMR, que vous boycottez le Conseil, je ne suis pas d'accord ! Ce sera un non clair et net. Et je me réserve la possibilité d'interpeller à nouveau la tutelle sur votre comportement.* »

La bourgmestre Julie Chantry répond que Collège n'a pas voulu ignorer le Conseil. L'ordre du jour du Conseil du 2 mars a été arrêté le 18 février, c'était court pour y ajouter ce point.

« *Les arguments de la bourgmestre ne sont pas recevables* », estime Jacques Otlet. « *Si on avait pu entendre les arguments de l'échevin le 2 mars, on aurait pu soutenir la proposition.* »

La conseillère Florence Vancappellen donne lecture d'un texte reprenant les arguments de Kayoux, pendant plusieurs minutes.

« *L'AH a raison d'aller en recours au Conseil d'Etat, car c'est au moment de l'octroi d'un permis qu'on peut imposer un accès PMR* », estime la conseillère Bénédicte Kaisin.

Le président Cedric du Monceau, ancien échevin de l'Urbanisme, remarque qu'un accès PMR existe déjà, il est question ici d'un accès supplémentaire. Il considère qu'il faut soutenir les investissements réalisés dans notre ville. « *Si le MR arrive à obtenir le subsidie supplémentaire et la capacité technique pour réaliser cet ascenseur, tant mieux !* »

8 votes contre. ●

Nadine Fraselle remplace Yves Leroy au Collège communal

En charge de l'Urbanisme, du Commerce, des Affaires économiques... depuis janvier 2020, Yves Leroy a démissionné, pour raisons de santé.

Après mûre réflexion, convaincu que l'exercice du mandat d'échevin exige un investissement plein et entier, Yves Leroy (Avenir) a présenté sa démission au Collège communal, en mars.

« Début février, j'ai été hospitalisé après un passage aux urgences pour un accident cérébral. C'est la 2^e fois que je me retrouvais dans cette situation qui résonne comme un avertissement lié à du surmenage », explique Yves Leroy. « Prendre la décision d'arrêter a été très difficile, pour deux raisons principales. Ardent défenseur du rôle actif que les seniors doivent pouvoir jouer dans la société, j'avais la ferme intention de reprendre mes activités. L'autre difficulté est issue des raisons de mon engagement politique. Cette responsabilité d'échevin comblait mon envie d'être utile à ma ville et ses citoyens. »

Les appels à plus de modération se sont imposés pendant que s'exerçait une douce pression familiale et amicale. Yves Leroy ne pouvait ignorer l'avertissement, à l'aube de ses 71 ans.

Il continuera de s'investir pour notre Ville, en tant que conseiller communal.

Remaniement

Yves Leroy occupait le poste d'échevin en charge de l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la toponymie, les affaires économiques, le commerce, les classes moyennes, l'emploi et le bien-être animal depuis janvier 2020, en remplacement de Cedric du Monceau devenu président du Conseil communal.

Ses compétences sont réparties entre Nadine Fraselle (Avenir, conseillère communale depuis 2018) et Benoît Jacob, qui lui-même cède certaines de ses compétences à Nadine Fraselle.



Yves Leroy a cédé son poste d'échevin à Nadine Fraselle.

Voici la répartition :

Nadine Fraselle : Affaires économiques – Commerces – Classes moyennes – Emploi – Affaires sociales – Petite enfance – Personne handicapée – Santé – Cultes – Toponymie – Bien-être animal.

Benoît Jacob : Urbanisme – Aménagement du territoire – Sport – Jeunesse – Aînés – Tourisme – Fêtes.

Nadine Fraselle a accepté cette nouvelle fonction avec beaucoup de joie, fière et heureuse de la confiance que lui accorde son groupe politique. Elle s'est engagée à l'assumer avec les valeurs qu'elle porte, de solidarité, de souci du bien-être personnel et collectif... « Ce sont des domaines qui me passionnent. Il y a encore beaucoup... j'y veillerai. »

Benoît Jacob reprend deux matières conséquentes, l'urbanisme et l'aménagement du territoire et cède les matières sociales qu'il exerçait depuis le début de la mandature, qui correspondent bien à sa colistière. ●

Vaccination Covid-19

Quelque 60 personnes ont suivi la réunion d'information virtuelle sur la vaccination covid-19 organisée à l'initiative de notre Ville, le 16 mars. Le Dr Leila Belkhir, infectiologue aux Cliniques Saint-Luc, a répondu aux questions de nos habitants.

Vous n'avez pas eu l'occasion de la suivre ? Vous pouvez la voir (ou revoir) sur Youtube.

Vous souhaitez d'autres renseignements sur la vaccination ? De la documentation est à votre disposition à l'accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies. Une page de notre site www.oln.be y est consacrée.

La Ville a envoyé un courrier à ses habitants de 65 ans et plus, avec tous les renseignements sur la procédure de vaccination (6000 envois, postés le 12 mars).

www.jemevaccine.be

China Belgium Technology Center

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur le chantier du CBTC (China Belgium Technology Center), dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve. La première phase du projet devrait être inaugurée fin 2021.

Les équipes s'activent à l'intérieur du China Belgium Technology Center (CBTC): plus de 20.000m² de bureaux et laboratoires à finaliser ! La réception des bâtiments est programmée en septembre 2021.

« La crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur le chantier. Avec 59.000m² au total, les distances entre les différentes équipes techniques ont pu être respectées », annonce Caroline Mouligneau, directrice adjointe des Affaires chez United Investment Europe (UIE), le maître d'ouvrage.

Entreprises chinoises, belges et européennes

Le CBTC est le premier parc scientifique chinois créé par la Chine en Europe. Il est dédié à l'accueil d'entreprises (chinoises, belges et européennes) hi-tech dans les domaines des bio et nanotechnologies, de l'informatique et télécommunications, de la fabrication intelligente...

Ce centre d'affaires va permettre aux entreprises chinoises de comprendre et apprivoiser le marché européen, tout en développant leurs technologies. Du côté belge, il représente une porte d'accès sur le marché chinois pour les entreprises locales, et des perspectives de partenariats technologiques.

Le premier volet du chantier comprend cinq tours de bureaux/laboratoires/espaces de « coworking », un hôtel, un centre de congrès de 1000m², des espaces commerciaux (1900m²), un restaurant, un centre de services pour les entreprises hébergées (services juridiques, comptables, financiers et fiscaux, propriété intellectuelle, ressources humaines, agence de voyage...), 600 emplacements de parking pour voitures et 200 pour vélos/trottinettes... sur un terrain de 8,5 hectares cédé en emphytéose par l'UCLouvain, entre la RN4 et la E411.

Un investissement de 90 millions d'euros pour accueillir environ 800 employés, dont 10 à 15% de Chinois.



@wanglavie

Commercialisation en cours

La commercialisation des bureaux, laboratoires et espaces commerciaux – par UIE, en partenariat avec les agences immobilières Allten et Hendrix - a débuté en septembre 2020.

Des accords ont été signés récemment avec le Traditional Chinese Medicine science and Technology Industrial park (Guangdong & Macau), la China Medical City (Taizhou), le Shanghai Zhangjiang Science Park, la Hainan International Medical Pilot Zone, la Nanjing Qixia Hi-Tech Industrial Development Zone... La signature des contrats de location et/ou d'achat se fera dès la réouverture des frontières.

« Le rôle d'UIE est aussi d'offrir des services aux entreprises européennes et chinoises afin qu'elles puissent se lancer ou se développer sur les marchés respectifs : certification des produits, recherche de partenaires, distributeurs ou fournisseurs, études de marché, aide à la négociation de contrats, traduction... », précise Caroline Mouligneau.

L'UCLouvain continue de piloter l'intégration de ce projet stratégique phare, notamment via le LLN Science Park (qui valide les entreprises candidates) et la mise en place d'un « China Desk ». ●

<https://www.cbtc.eu>

Broyage et ramassage des tailles de haies

Comme chaque année, la Ville propose de broyer vos tailles de haies. Ce service est offert pour vous éviter de devoir vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

Les branches - dont le diamètre sera compris entre 3 et 17cm, d'une longueur d'un mètre minimum - seront disposées (et non abandonnées) en tas devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes. Les tas de feuilles, tiges de rosiers, tailles de petite haie et autres branchages non conformes ne seront pas ramassés.

Le ramassage s'effectuera pour toutes les entités de la Ville, remplacer par du 25 mai au 4 juin.

Inscription possible jusqu'au 19 mai via eguichet.oln.be (introduisez « branchage » ou « ramassage » dans le moteur de recherche, ou choisissez la catégorie « Environnement »). Dans le formulaire, vous pourrez indiquer si vous désirez garder le broyat.

Comme prévu dans le Règlement de police, merci de veiller à ce que vos haies ne débordent pas sur le domaine public ni ne gênent le passage des usagers. ●



Consultez-nous!



Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

info@piersoncestbon.be

www.piersoncestbon.be

Amandine Charlier

VOTRE COURTIER
EN ASSURANCES



www.lb-charlier.be



Rue de la Belle Haie 6
1490 Court-St-Etienne



info@lb-charlier.be



010 61 12 49



BCE 0891500373



Athénée Royal Paul Delvaux

Section fondamentale

Enseignement en immersion anglais

Ouverture en septembre 2021

3^{ème} maternelle



Renseignements et inscriptions
010/420.430 - fondamental@arolln.be



AD Limal

— *La Saison* —
DES BBQ'S
est ouverte, en...Faim!

✂ AU MENU: VINS DE QUALITÉ, TENDRES GRILLADES,
MARINADES SAVOUREUSES ET ASSORTIMENTS ALLÉCHANTS ✂



AD DELHAIZE Limal «Chez Darche» • Tél. 010 42 03 03

HORAIRE - ouvert tous les jours :

Le lundi au samedi de 8h30 à 19h • Dimanche et jours fériés de 8h à 12h

L'enseignement communal



Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Parents,

Cette brochure vous offre toutes les informations nécessaires pour vous aider à choisir l'école qui conviendra le mieux à votre enfant.

Notre réseau communal est doté de 9 écoles de proximité, familiales et accessibles financièrement à tous par des services gratuits ou à prix très modiques. Nos repas scolaires ont été primés par la Wallonie car ils sont préparés avec des produits sains, de saison et locaux. Les 9 établissements scolaires ont des objectifs communs qui prônent une pédagogie qui donne aux élèves l'envie d'aller à l'école, d'apprendre et de développer harmonieusement leur potentiel.

Il faut souligner que la qualité de nos écoles communales est la résultante du professionnalisme du service enseignement, de la motivation et du dynamisme des équipes éducatives. Celles-ci veillent, sans cesse, à inclure les enfants différents, à intensifier la formation à la citoyenneté, aux droits humains, au vivre ensemble, à la multiculturalité mais aussi à sensibiliser leurs élèves à l'environnement.

Durant cette crise sanitaire inédite, le personnel enseignant a redoublé de créativité pour assurer le suivi pédagogique des élèves, notamment lors de la suspension des cours en classe. Depuis lors, il réalise un travail remarquable autour des outils numériques afin de soutenir au mieux les apprentissages à distance si nécessaire. La Ville a dégagé 20.000 € pour l'acquisition de matériel informatique.

Nous voulons offrir à chaque élève, quelle que soit sa condition sociale, la chance de réussir dans la vie et de devenir un citoyen épanoui, responsable et respectueux d'autrui. Grâce aux conseils de

participation pour chaque école qui réunissent les parents, les enseignants et le pouvoir organisateur, le projet d'établissement est élaboré et évalué très régulièrement.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez également la présentation des 7 écoles de devoirs implantées dans divers quartiers de notre ville. Des bénévoles qualifiés épaulent les enfants de 6 à 15 ans dans leur cursus (soutien scolaire, organisation de leur travail, activités ludiques, sportives, culturelles, ...). D'autres activités qui visent l'épanouissement des enfants sont également organisées lors de l'accueil extrascolaire des enfants de 2 ans ½ à 12 ans (avant et après l'école, durant les vacances,...).

L'Académie joue aussi un rôle important dans l'éveil à la créativité (musique, danse et arts de la parole) pour les enfants, ados et adultes.

Pour le confort des élèves, nous poursuivons la rénovation et l'extension de nos écoles en privilégiant, avec l'aide de la Wallonie la performance énergétique pour la qualité de notre environnement. Nous veillons également à la sécurité routière aux abords des infrastructures scolaires.

Je suis à votre écoute et à votre entière disposition si vous souhaitez de plus amples informations.

Belle rentrée scolaire en septembre prochain dans un contexte plus serein.

Bien cordialement. ●

Annie Leclef-Galban,
Échevine de l'Enseignement



Neuf écoles aux projets pédagogiques variés

pour assurer,
à chaque enfant,
une solide formation
de base



Des objectifs :

Très diversifiées quant aux projets proposés, nos écoles poursuivent toutes les mêmes objectifs et s'inspirent largement des différents courants progressistes et humanistes de l'éducation nouvelle. Les besoins de l'enfant sont ainsi placés au centre du processus d'apprentissage.

En plus de faire acquérir aux élèves des savoirs rigoureux, nos écoles se donnent pour mission de permettre à chacun de construire :

- la confiance en lui, en offrant des situations porteuses de sens qui aident l'enfant à prendre conscience de ses forces, de ses centres d'intérêts et de ses points d'ancrage,
- le goût d'apprendre, en acceptant l'erreur, en partageant ses savoirs dans un climat de confiance,
- les aptitudes relationnelles à travailler en équipe, en prenant des responsabilités et en développant des projets au sein de l'école,
- l'habitude de vivre dans un système démocratique, en favorisant l'engagement et en insistant sur le droit à la parole et à la participation,
- l'occasion de s'ouvrir sur le monde et sur sa diversité, en explorant l'environnement proche de l'école et en entretenant un lien étroit avec la nature.

C'est pourquoi toutes nos équipes éducatives ont pour objectif de favoriser l'épanouissement de chacun des élèves, en suscitant curiosité, questionnement, observation, manipulation, élaboration de synthèse et communication.

Un projet :

Pour assurer le développement personnel, hormis les savoirs et savoir-faire indispensables, les activités proposées par les enseignants visent à placer les enfants en tant qu'acteurs de l'éducation plutôt que consommateurs. Favoriser l'autonomie, soutenir l'esprit d'initiative, développer la responsabilisation forment la colonne vertébrale de nos projets.



La compétition n'est pas encouragée, mais une évaluation formative et positive est sans cesse proposée. Celle-ci vise à impliquer l'élève dans l'autoévaluation de ses apprentissages et à l'aider à se représenter son évolution et ses progrès.

Enfin, tout au long de l'année, des activités sont organisées en étroite collaboration avec les associations de parents et les familles : fêtes d'école, soupers et rencontres individuelles ou collectives au sein des classes permettent échanges et communication entre équipes éducatives et parents, mais aussi entre familles elles-mêmes. ●

L'enseignement communal,

c'est aussi une série de services communs, pour la plupart gratuits ou à participation modérée



- Des repas scolaires de qualité, chauds ou froids, qui font l'objet d'un cahier des charges sévère qui fait la part belle à la mise en oeuvre de produits frais, labellisés ou bio.
- Le transport scolaire gratuit pour les trajets domicile-école (demander les conditions d'inscription auprès des directions d'écoles).
- Une assurance « accident scolaire ».
- La gratuité des principales fournitures scolaires.
- De nombreuses sorties pédagogiques, culturelles, sportives, d'éveil à la citoyenneté et au respect de l'environnement pour lesquelles le principe constitutionnel de gratuité de l'enseignement obligatoire est assuré.
- Des ateliers d'éveil aux langues donnés par des maîtres spécialisés.
- Des cours d'éducation physique donnés par des

maîtres spécialisés et des cours de natation en plus, confiés à des maîtres de nage.

- Le choix entre cours de philosophie et de citoyenneté et différents cours philosophiques : morale non confessionnelle ou religion catholique, islamique, protestante, israélite ou orthodoxe.
- Un éveil à l'informatique et aux usages numériques.
- Un projet pilote avec le centre PMS/PSE : une psychologue est présente de façon permanente dans nos écoles pour aider enfants, parents et enseignants à trouver des solutions dès qu'une difficulté est constatée.
- Un accueil extrascolaire le mercredi après-midi compris, gratuit une heure avant et après les cours.
- Des études surveillées gratuites (parfois en collaboration avec une école de devoirs). ●



**PERMETTRE À CHACUN D'ÊTRE
ET DE DEVENIR, DE SE RÉALISER,
PAR LE DÉVELOPPEMENT
DE SES POTENTIALITÉS.**

Des écoles ouvertes sur leur environnement

où découvrir le monde,
apprendre en agissant,
comprendre
en expérimentant



S'ouvrir à la culture, s'exprimer, créer

L'initiation aux arts et à la culture constitue un fondement essentiel du développement de l'enfant car elle ouvre à l'expression de soi, sous toutes ses formes. C'est pourquoi nos équipes éducatives permettent cette ouverture à l'occasion de nombreux projets mêlant pratique des arts en classe, découverte d'œuvres et rencontre d'artistes. Ainsi, les enfants apprennent à exprimer leurs émotions, à les transformer, à les partager avec les autres.



Les collaborations sont nombreuses :

- créations et rencontres avec des artistes issus d'horizons très différents (danse, peinture, slam, conte, chant, vidéo, cinéma d'animation),
- visites de musées et d'expositions,
- invitation des Jeunesses musicales, participation aux séances de théâtre jeune public du Centre culturel d'Ottignies,
- organisation de spectacles et de concerts au sein des écoles,
- pratique de techniques variées dans les classes dès la maternelle et organisation d'expositions des œuvres réalisées.

Apprendre à respecter son environnement et à protéger la biodiversité

Nos écoles bénéficient d'espaces verts de toutes sortes : espaces de jeux, jardins didactiques, mares, vergers et

potagers, plantations dans les cours de récréation... Outre le plaisir que les élèves éprouvent lorsqu'ils s'y retrouvent, ces espaces offrent également un nombre infini d'occasions d'apprendre. Ainsi, un simple jardin pourra permettre de :

- se rapprocher de la nature et apprendre à la connaître (plantation, observation d'insectes...),
- prolonger les classes vers l'extérieur, développer les conditions d'une véritable vie en nature,
- développer la socialisation, la collaboration et l'entraide, l'autonomie, à travers la vie au jardin,
- comprendre les phénomènes naturels par l'observation : animaux, végétaux, eau, air, sol,
- s'éveiller aux mathématiques et aux sciences par l'expérimentation et la manipulation,
- proposer des espaces de jeu : jeux symboliques, manipulation de matières, jeux moteurs,
- vivre et découvrir avec le corps : météo, mouvement, 5 sens,
- promouvoir une école en santé en laissant les enfants se mouvoir en liberté, s'aérer, prendre l'air,
- appréhender les enjeux écologiques liés au climat, à la pollution, envisager des pistes de solution,
- inviter à l'imaginaire et à la rêverie, dans un environnement apaisant. ●



Une académie de musique, de danse et des arts de la parole

pour s'épanouir et se développer par la pratique artistique



La formation dispensée à l'académie intercommunale de musique, de danse et des arts de la parole d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Court-Saint-Étienne, est encadrée par des artistes-enseignants, tous diplômés et certifiés par les meilleures écoles supérieures artistiques de Belgique et d'ailleurs.

L'académie s'adresse à tous et offre un large éventail d'activités, dès le plus jeune âge :

- à partir de 5 ans, les enfants peuvent déjà participer à l'éveil corporel, musical et théâtral, faire de la danse ou du théâtre en initiation,
- à partir de 7 ans, les enfants peuvent également participer à la chorale, faire de la musique et accéder à la pratique d'un instrument (formation musicale) ou encore, faire de la danse classique ou contemporaine,

- dès 8 ans, il est possible de faire du théâtre et dès 12 ans, de participer à un ensemble instrumental (après 4 années de pratique d'instrument), faire de la musique de chambre (à partir de la qualification à l'instrument), suivre le cours de pratiques des rythmes musicaux du monde ou le cours d'improvisation musicale,
- à partir de 14 ans ou plus, il est également possible de suivre un cours de déclamation, de diction ou de chant d'ensemble (chorale) au niveau avancé (Dylettanti) ou niveau débutant et moyen.

Les inscriptions sont ouvertes du 15 juin au 30 septembre. Il n'y a pas de limite d'âge pour s'inscrire à l'académie.

Les modalités d'inscription sont décrites en détail sur le site www.acarts.be (à partir du 15 juin). ●



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Académie intercommunale
Rue des Écoles, 32
1490 Court-Saint-Étienne
010 61 42 36
contact@acarts.be
www.acarts.be



Des écoles de devoirs dynamiques et créatives

vers la réussite
et l'égalité des chances
pour tous,
au sein du quartier



Avec le soutien pédagogique de la Ville, un réseau d'écoles de devoirs accueille vos enfants tout au long de l'année scolaire. Les enfants et les jeunes qui fréquentent les EDD ont entre 6 et 15 ans et sont issus de toutes les écoles. Certains élèves cherchent du soutien pour leurs difficultés scolaires dues notamment à une maîtrise plus fragile de la langue française, d'autres n'ont pas de difficulté particulière et cherchent simplement un endroit serein pour travailler dans le calme et la bonne humeur.

Lieux de rencontres et d'échanges implantés au sein même des quartiers, les écoles de devoirs sont encadrées par des bénévoles, appuyés par un personnel qualifié (enseignants, animateurs, éducateurs, logopèdes...). Ces équipes se donnent pour objectifs de rendre à chacun confiance en ses possibilités d'apprendre, de le rendre plus autonome, de le responsabiliser, de lui permettre d'acquérir des capacités d'organisation, afin qu'il puisse s'investir dans un projet et terminer ce qu'il a entamé, mais aussi de développer sa créativité et de valoriser la solidarité.

Les écoles de devoirs ne sont donc pas seulement « des endroits où on fait ses devoirs ». Plusieurs d'entre elles proposent ainsi, de manière plus ou moins régulière, des animations individuelles ou collectives : activités ludiques, créatives, sportives ou même des visites extérieures, où tous sont les bienvenus. En résumé, une école de devoirs, c'est un espace-temps encadré et des activités variées, ajustées aux besoins et aux intérêts des enfants et des jeunes ! ●

**Rejoignez nos équipes d'animation
en école de devoirs !**

Coordination des écoles de devoirs
Espace du Coeur de Ville 2 - 1340 Ottignies
010 43 61 94 - edd@olln.be

7 écoles de devoirs au cœur des quartiers

● EDD du Bauloy

Clos Marie Doudouye 28 - 1340 Ottignies
Horaires : lun, ma, jeu de 16h15 à 18h
Infos : Elliot Herman - 010 43 61 97 - edd@olln.be

● EDD de Limelette

Avenue des Sorbiers 77a - 1342 Limelette
Horaires : tous les jours (horaires variables)
Infos : Imagimonde asbl - 0472 46 49 86 -
contact@imagimonde.be

● EDD de la Chapelle aux Sabots

Avenue des Hirondelles 1 - 1341 Céroux-Mousty
Horaires : lun, ma, jeu de 16h30 à 18h
Infos : Le fil blanc asbl - 0475 75 73 16 - edd@olln.be

● EDD du Biéreau

Cour de la Ciboulette 16 - 1348 Louvain-la-Neuve
Horaires : lun, ma, jeu de 16h à 18h -
me de 13h30 à 16h
Infos : AMO La Chaloupe - 0470 87 06 02 -
courpouce@gmail.com

● EDD de Lauzelle

Rue Charles Loupaigne 27/001 - 1348 Louvain-la-Neuve
Horaires : lun, ma, jeu de 16h30 à 18h
Infos : Hadjili Mohamed Laid - 0494 38 41 61 -
edd@olln.be

● EDD d'Ottignies

Avenue des Combattants 40 - 1340 Ottignies
Horaires : me de 14h à 16h - jeu et sa sur rdv
Infos : Elmostapha Ouahib - 0475 92 52 92 -
edd@olln.be

● EDD de Mousty

Chaussée de Bruxelles 35 - 1490 Court-St-Etienne
Horaires : lun, ma, jeu de 16h à 18h -
me de 13h30 à 16h
Infos : AMO La Chaloupe - 0473 17 24 57 -
courpouce@gmail.com

Des vacances collectives au centre de loisirs actifs

pour favoriser le développement d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire

Chaque année, la Ville organise des plaines de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans.

Fort d'une expérience de 50 ans, le Centre de Loisirs Actifs propose à votre (vos) enfant(s) des vacances collectives de qualité basées sur le libre choix d'activités.

Les équipes encadrantes entendent prendre en compte les intérêts et les envies de chacun, mais aussi leurs besoins et leur rythme dans tous les moments de la journée.

Notre projet pédagogique tend à réaffirmer le temps de l'enfance durant les vacances comme un moment privilégié de découverte et de respect du rythme de chacun... en opposition à une certaine conception de rentabilisation à outrance de tous les instants de la vie des enfants.

Dans les locaux réaménagés des écoles communales de Blocry et Mousty, les 3-5 ans s'émerveillent devant les nombreux coins à thèmes et les innombrables possibilités d'activités que leur offre le « Monde de CLA » : psychomotricité, jeux symboliques, ateliers créatifs, promenades, coin doux/lecture, pataugeoire...

Au programme des journées des 6-12 ans : activités dynamisantes, grands jeux, balades, piscine, ateliers créatifs et culinaires. Autant de projets individuels et collectifs qui prendront vie au fil des envies des enfants !



ANIMATION VOLONTAIRE

Déjà en possession du brevet d'animateur-animatrice ou de coordinateur-coordinatrice de centres de vacances ?
Tu cherches une nouvelle expérience dans l'animation pour cet été ?
Envoie ton CV ou demande le formulaire ad hoc.
L'appel à candidatures se clôture le 15 mai.

FORMATION D'ANIMATEUR-ANIMATRICE

Le CLA propose des formations à l'animation reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par l'ONE, permettant d'obtenir le brevet d'animateur-animatrice de centre de vacances. Ces formations sont ouvertes aux jeunes de 17 ans et sont organisées en collaboration avec les CEMÉA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active). Le stage pratique se fait durant l'été.

● Vacances d'été 2021

Plaine de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans
Dans les locaux des écoles communales de Blocry et Mousty
Du 5 juillet au 20 août
Inscriptions jusqu'au 4 juin auprès du CLA
Infos: www.olln.be - 010 43 61 94

● Inscriptions et candidatures :

Centre de Loisirs Actifs (CLA)
Espace du Cœur de Ville 2 - 1340 Ottignies
010 43 61 94 - plainescla@olln.be



La rentrée 2021-2022 aura lieu le mercredi 01/09

Informations et
demandes d'inscription
jusqu'au 2 juillet et
à partir du 23 août,
par téléphone auprès
des directions d'écoles



● **École communale maternelle de Céroux**
MA PETITE ÉCOLE

Place Communale, 3 - 1341 Céroux-Mousty
010 61 22 78
Directrice : Mme Nathalie HOCK
direction@ecoledeceroux.olln.be
www.ecoledeceroux.olln.be

● **École communale fondamentale de Limauges**
ÉCOLE SCIENTIFIQUE

Rue des Écoles, 8 - 1341 Céroux-Mousty
010 43 64 20
Directrice : Mme Nathalie HOCK
direction@ecoledelimauges.olln.be
www.ecoledelimauges.olln.be

● **École communale fondamentale de Mousty**
ÉCOLE EN MOUVEMENT

Rue des Coquerées, 4 - 1341 Céroux-Mousty
010 43 64 30
Directeur : Mr Dominique DESTREBECQ
direction@ecoledemousty.olln.be
www.ecoledemousty.olln.be

● **École communale fondamentale de La Croix**
ÉCOLE EN NATURE

Chaussée de La Croix, 80a - 1340 Ottignies
010 43 64 50
Directrice : Mme Karin MOONS
direction@ecoledelacroix.olln.be
www.ecoledelacroix.olln.be

● **École communale fondamentale d'Ottignies**
ÉCOLE EN IMMERSION

Avenue des Combattants, 37 - 1340 Ottignies
010 43 64 00
Directrice : Mme Magali VAN OORSCHOT
direction@ecoledottignies.olln.be
www.ecoledottignies.olln.be

● **École communale maternelle de Blocry**
ÉCOLE EN OUVERTURE

Rue Haute, 3 - 1340 Ottignies
010 43 64 46
Directrice : Mme Sylvie GUILLAUME
direction.mat@ecoledeblocry.olln.be
www.ecoledeblocry.olln.be

● **École communale primaire de Blocry**
ÉCOLE INTERCULTURELLE

Rue de l'Invasion, 119a - 1340 Ottignies
010 43 64 40
Directrice : Mme Sylvie DAVELOOSE
direction.prim@ecoledeblocry.olln.be
www.ecoledeblocry.olln.be

● **École communale fondamentale de Lauzelle**
ÉCOLE PARTICIPATIVE

Cour Marie d'Oignies, 23 - 1348 Louvain-la-Neuve
010 43 64 10
Directrice : Mme Bernadette MOORS
direction@ecoledelauzelle.olln.be
www.ecoledelauzelle.olln.be

● **École communale fondamentale de Limelette**
ÉCOLE CRÉATIVE

Avenue de Jassans, 67 - 1342 Limelette
010 41 05 62
Directrice : Mme Corinne BERTRAND
direction@ecoledelimelette.olln.be
www.ecoledelimelette.olln.be

Réseaux d'enseignement

non communaux

Vous avez les écoles communales dans l'encart central de ce Bulletin. Voici les réseaux d'enseignement non communaux.

Enseignement public officiel fondamental de la Fédération Wallonie Bruxelles

- **ATHÉNÉE ROYAL PAUL DELVAUX**

www.arolln.be

Av. Bontemps, 2 - 1340 Ottignies

Tél : 010/42 04 30

Directeur : Frédéric FRÉMY

Enseignement public officiel secondaire de la Fédération Wallonie Bruxelles

- **ATHÉNÉE ROYAL PAUL DELVAUX**

www.arolln.be

- Av. des Villas, 15 - 1340 Ottignies - Tél : 010/42 04 20

- Implantation de Lauzelle : Rue de Clairvaux - 1348

Louvain-la-Neuve - Tél : 010/42 04 27

Préfète des études : Carole STERCKX

Enseignement fondamental libre

- **COLLÈGE DU BIÉREAU**

www.biereau.be

Rue du Collège, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/45 03 06

Directrice : Françoise EVRARD (nouveau !)

- **ECOLE MARTIN V**

www.martinv.be

Bd du Nord, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010 / 83 41 45

Directeur: David FORET

- **ECOLE NOTRE-DAME**

www.ecolenotredamecerouxmousty.be

Av. des Iris, 14 - 1341 Céroux-Mousty

Tél.: 010/61 41 18

Directeur : Nicolas VAN PEEL

- **ECOLE SAINT-PIE X**

www.ecolestpiex.be

Av. Saint-Pie X, 5 - 1340 Ottignies

Tél.: 010/41 45 98

Directeur: Eric XHONNEUX



Enseignement fondamental libre non-confessionnel

- **PETITE ÉCOLE DES BRUYÈRES - ECOLE DES BRUYÈRES**

www.bruyeres.be

Av. des Arts, 11 - 1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/45 16 66

Directrice section maternelles : Laurence DUFRANE

Directeur section primaires : Marc GUIOT

Enseignement spécialisé

- **ECOLE ESCALE « ESCALPADE »**

Enseignement spécialisé de type 4

(Enfants atteints d'un handicap moteur)

www.escalpade.be

Rue de la Ferme des Bruyères, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/43 98 23

Directrice : Emilie VICTOOR (nouveau !)

Enseignement secondaire libre

- **COLLÈGE DU CHRIST-ROI**

www.ccro.be

Rue de Renivaux, 25 - 1340 Ottignies

Tél.: 010/42 04 70

Directeur: Olivier VAN HERSTRAETEN

- **LYCÉE MARTIN V**

www.lmv.ucl.ac.be

Rue du Collège, 3 - 1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/83 41 00

Directeur : Damien DEJEMEPPE



BigMat
BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

BELMECO SA

Horaire libre-service

Lundi - vendredi: 6h30 -18h00

Samedi: 7h -13h

Horaire showroom

Lundi - vendredi: 8h30 -18h00

Samedi: 8h30 -13h

Showroom

*carrelages, menuiserie intérieure,
sanitaires et peintures*



f Bigmat Grez-Doiceau
Showroom Bigmat Grez-Doiceau
infogrez@bigmat.be - showroom@bigmatgrezdoiceau.be

Chaussée de Wavre, 362
T +32 (0)10/84.15.28
www.bigmatgrez.be

LA
bio
SPHÈRE

La Biosphère :

- 200** fromages
- 196** références en **vrac**
- 23** années **d'expertise**
- 7** **jours** sur 7
- 3** x/semaine un comptoir **boucherie**
- 1** **équipe** du tonnerre

Notre rayon **vrac** s'agrandit : noix, graines, légumineuses, riz, pâtes, céréales... N'hésitez pas à apporter **vos récipients** !

Retrouvez-nous aussi lors de la **semaine du BIO** du 05 au 13 juin 2021.



SOCIAL

Une boîte d'échange et de partage

Il n'a fallu que deux jours aux bricoleurs motivés du centre de jour Escalpage pour assembler les pièces d'une magnifique boîte à livres. Cela manquait, aux Bruyères. N'hésitez pas à y déposer vos livres et jeux intéressants.

Une dizaine de bricoleurs du centre de jour Escalpage ont eu l'idée de fabriquer une boîte à livres, pour favoriser les échanges avec les habitants du quartier des Bruyères.

« On ne voit plus personne, on ne peut même plus aller à la piscine », regrette Vincent.

« On allait boire des verres en terrasse, faire du shopping à L'esplanade et des visites à Maredsous... mais il n'y a plus rien, à cause du confinement », ajoute Aurélie.

Les activités ont pu se poursuivre au centre de jour, heureusement. Mais il a fallu constituer deux bulles, qui ne se mélangent pas.

Quand nous les avons rencontrés au mois de mars, les bricoleurs attendaient la 2^e dose du vaccin covid avec impatience, dans la perspective de pouvoir bientôt revoir les amis de l'autre bulle.

Matériaux de récupération

Hélène, Lucie, Marie... la directrice Florence, l'éducateur Jordan... ont parlé de leur projet de boîte à livres aux deux bénévoles en charge de l'atelier bois, Alain et Guy. Il fallait que la boîte soit à hauteur de voiturette, pour que tout le monde puisse y déposer et y prendre des livres. Il fallait prévoir au moins trois niveaux (deux pour des livres et BD, un pour des jeux de société), un tableau noir et des craies pour permettre à chacun de laisser des messages, un panneau en liège pour pouvoir épingler des petites annonces.

Guy a pris son crayon et imaginé une boîte magnifique, en respectant les mesures communiquées par les bricoleurs. Il a pu récupérer une grande palette en bois auprès d'un commerçant de Rixensart. Il a imaginé des portes vitrées et un toit dépassant, pour protéger les livres des intempéries. Trop fort, ce Guy !

« J'ai coupé les pièces chez moi, mais ce sont eux qui ont tout assemblé », assure le bénévole.



Forer, visser, coller... il n'a fallu que deux jours aux bricoleurs du centre de jour Escalpage, pour monter leur boîte à livres.

Forer, visser, coller... il n'a fallu que deux jours aux bricoleurs, pour monter la boîte à livres.

« Nous devons encore réaliser le panneau en liège, à l'aide de bouchons que nous allons couper », détaille Aurélie. « La boîte sera décorée dans l'atelier art, la semaine prochaine. »

Pas un débarras

La boîte sera installée le long de l'infirmerie, à droite de la porte d'entrée du centre de jour : impossible de la rater !

Les bricoleurs sont impatients de découvrir les livres que les habitants y déposeront. Vincent rêve de livres de voitures, qui lui seront lus par sa sœur Lea. Aurélie espère des histoires vécues, des témoignages. Aurore est plutôt puzzles : animaux, paysages... plusieurs centaines de pièces ne l'effraient pas... et s'il en manque une, ce n'est pas grave.

« Nous aussi, nous la nourrirons avec des livres et des jeux qui nous plaisent. C'est une boîte d'échange et de partage de livres et jeux intéressants, pas un débarras. Si le succès est au rendez-vous (NDLR : les bricoleurs le pressentent, car ils n'ont pas connaissance d'une autre boîte à livres dans le quartier), on construira une 2^e boîte ! »

Martin avoue être plus habile en apiculture (NDLR : trois des cinq ruches du centre de jour ont résisté à l'hiver) qu'en lecture, mais il se réjouit de prendre connaissance des messages que les habitants laisseront sur le tableau.

« Félicitations, bravo, vos jeux sont chouettes... uniquement des messages positifs, pas de remarques négatives », insiste Aurélie. « On ira voir tous les jours de la semaine ! » ●



SOCIAL

Ristourne sur la consommation d'eau/électricité pour les familles à revenus modestes et octroi de sacs biodégradables (25l) - 2021



Conditions d'octroi d'une ristourne de 62,00 euros et d'un rouleau de 10 sacs biodégradables (25 l), approuvées par le Conseil communal du 2 mars 2021

- Le total des revenus annuels de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excèdera pas la somme de 19.892,01(*) euros (revenu globalement imposable – exercice d'imposition 2020–revenus 2019) augmentée de 3.682,55 (*) euros par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap)
- Ne pas bénéficier de revenus de biens immobiliers (notamment n'être propriétaire que d'une seule habitation – unique bien – et y être domicilié...).
- Ne pas être redevable envers la Ville d'aucune taxe et/ou redevance quelconques
- Ne pas avoir quitté le territoire communal lors de la liquidation de la ristourne et de la délivrance des sacs biodégradables
- Ces avantages ne sont pas cumulables avec la ristourne d'eau « familles nombreuses »
- Demande complète à rentrer pour le 15 juin 2021 au plus tard

(*) Intervention majorée – moyenne des plafonds année 2020 (BIM)

NOM, prénom :

Numéro National :

Rue N° Bte

Code postal N° compte bancaire : BE

N° de tél. :

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus au 01/01/2021, déclare sur l'honneur que les revenus annuels cumulés de **tous les membres repris dans ma composition de ménage** ne dépassent pas 19.892,01 euros (revenu globalement imposable) augmentés de 3.682,55 euros par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap)

Pour être recevable, la demande est accompagnée obligatoirement des pièces justificatives suivantes :

- 1) l'avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2020, revenus 2019 de tous les membres repris dans ma composition de ménage qui ne sont pas/plus à charge
- 2) une composition de ménage **arrêtée au 1^{er} janvier 2021** (Population : 010/43.61.30 – population@olln.be)

Suivant ma situation familiale, obligatoirement :

- 3) attestation d'études pour les enfants de plus de 18 ans jusqu'à 25 ans ;
- 4) attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage.

Seuls les dossiers complets et rentrés pour le 15 juin 2021 au plus tard (par courrier ou déposés à l'administration communale ou par mail à ristournes@olln.be) seront traités.

Adresse : Administration communale, Service Activités et Citoyen – Affaires sociales, Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve - Renseignements complémentaires : 010/43.61.76.

Le formulaire est également téléchargeable sur notre site www.olln.be/ristournes

Date et signature :



Demande d'une ristourne sur la consommation d'eau aux familles nombreuses - 2021



Conditions d'octroi :

En vertu du règlement et modalités d'octroi, approuvés par le Conseil communal du 2 mars 2021 et précisés ci-après, il est accordé aux familles nombreuses une ristourne d'eau à valoir sur la facture régularisatrice de l'in BW en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procédera directement au remboursement

Plafonds des ressources du ménage pris en considération (revenu globalement imposable de l'exercice d'imposition 2020 - revenus 2019) :

- 3 enfants à charge * (gratuité de 12 m³) : 52.620,00 euros
- 4 enfants à charge * (gratuité de 16 m³) : 57.760,00 euros
- 5 enfants à charge *(gratuité de 20 m³) : 62.890,00 euros
- 6 enfants à charge *(gratuité de 24 m³) : 68.030,00 euros

- 7 enfants à charge et plus *(gratuité de 28 m³) : 73.170,00 euros

* : un enfant handicapé compte double

De plus, le ménage ne pourra pas bénéficier de revenus de biens immobiliers (notamment n'être propriétaire que d'une seule habitation - unique bien - et y être domicilié, ...).

- Cet avantage n'est pas cumulable avec la ristourne d'eau/électricité et l'octroi d'un rouleau de sacs biodégradables (25 l), accordés aux familles à revenus modestes.
- Pour bénéficier de cet avantage, le bénéficiaire devra toujours être domicilié sur le territoire de la ville au moment de l'établissement du décompte annuel par l'in BW ou de la liquidation de la ristourne par la Ville.
- Demande complète à introduire pour le 15 juin 2021 au plus tard.

NOM, prénom :

Numéro National :

Rue N° Bte

Code postal N° compte bancaire : BE

N° de tél. : Facturation in BW: oui non

Habitant à l'adresse ci-dessus, déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessous à charge font partie de mon ménage au 01 janvier 2021, et que l'ensemble de mes/nos revenus globalement imposables ne dépassent pas les montants fixés ci-avant.

- | | |
|---------|-----------------|
| 1. | 4. |
| 2. | 5. |
| 3. | 6 et plus |

Pour être recevable, la demande est accompagnée obligatoirement des pièces justificatives suivantes :

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle du ménage relatif à l'imposition 2020, revenus 2019
- 2) une composition de ménage **arrêtée au 1^{er} janvier 2021** (Population : 010/43.61.30 - population@olln.be)

Suivant ma situation familiale, **obligatoirement** :

- 3) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans jusqu'à 25 ans ;
- 4) attestation prouvant le handicap de l'enfant

Les dossiers complets devront être rentrés pour le **15 juin 2021** au plus tard (par courrier ou déposés à l'administration communale ou par mail à ristournes@olln.be).

Adresse : Administration communale, Service Activités et Citoyen – Affaires sociales, Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve - Renseignements complémentaires : 010/43.61.76.

Le formulaire est également téléchargeable sur notre site www.olln.be/ristournes

Date et signature :

Jean-Lou
C'est Fou!



N° tel: 0497 25 35 44

HORAIRES

Du lundi au vendredi
11h30 - 14h00
17h30 - 21h00

Du samedi au dimanche
et jours fériés
17h30 - 21h00

ADRESSE

Parking de la piscine du Blocry,
1348 Louvain-la-Neuve



Stages externats NOUVEAU À OTTIGNIES

A l'Athénée Paul Delvaux



45 thèmes de stages de 3 à 14 ans

Sportifs, Artistiques ou Culturels



Mais aussi...

Un max de vacances pour les jeunes de 10 à 18 ans

cesam-nature.com ou 067 / 33 00 15



Funérailles Debroux srl

Funérarium - Incinération - Fleurs en soie

Organisation de funérailles pour tout budget sur Ottignies et toutes régions



26 Avenue des Combattants - 1340 OTTIGNIES L-L-N
www.funeraillesdebroux.be

Tél.: 010/ 41 42 91

Participez

à l'élaboration
de notre « PAM »

Rien à voir avec le Parc à Mitrailles de Court-Saint-Etienne, ni avec le Programme alimentaire mondial des Nations Unies ! Notre Ville se dote d'un « Programme d'Actions en Matière de Mobilité » : PAM.



L'envahissement automobile grandissant met à mal la qualité de vie des habitants : la mobilité est réduite, les problèmes de stationnement deviennent insolubles, la pollution chimique et sonore s'accroît, la sécurité des usagers faibles est de plus en plus difficile à assurer... La convivialité de nombreux espaces publics est aussi impactée.

Comment inverser la tendance ? En opérant un transfert modal : de la voiture utilisée individuellement vers d'autres modes de déplacement.



Pour y parvenir, la Ville a élaboré un Programme d'Actions en Matière de Mobilité (PAM) qui prévoit de généraliser le dispositif de la zone 30 en agglomération, d'améliorer les zones bleues, de renforcer l'offre d'itinéraires sécurisés pour les modes actifs ainsi que l'offre en stationnement pour les vélos, de développer le système des bus de proximité, de réserver des emplacements de stationnement privilégiés aux opérateurs actifs dans les domaines du covoiturage et autopartage, d'augmenter l'accessibilité des espaces et bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite...

Impliquez-vous !

La Ville souhaite associer les habitants aux phases de consultation et d'expertise. Plusieurs moments de rencontre seront organisés ces prochains mois : séances publiques, enquêtes par questionnaires, ateliers participatifs...

Cette dynamique sera menée par l'ASBL Espace Environnement, en charge de l'ensemble du processus.

Une première séance d'information (virtuelle) a eu lieu le 15 mars, pour présenter le PAM et expliquer comment participer à son évolution. Vous pouvez la revoir en suivant le lien vers la plateforme numérique dédiée au projet. ●

www.oln.be
(vivre à oln, mobilité, plans et projets, PAM)





MOBILITÉ

Plus loin avec TEC à la demande

Où vous voulez, à Louvain-la-Neuve et ses alentours ! La zone de desserte est étendue depuis le 1^{er} avril. Pour 2,10€ le trajet.



TEC À LA DEMANDE
C'EST OÙ VOUS VOULEZ À
LOUVAIN-LA-NEUVE ET SES ALENTOURS

ZONE DE DESSERTE ÉTENDUE
à partir du 1^{er} avril.

TEC

1 TICKET = 2,10€
8 TICKETS = 9,20€

INFOS & CONDITIONS SUR LETEC.BE

Pour 2,10€/trajet, voyagez « à la demande » vers Louvain-la-Neuve depuis Dion-le-Mont, Vieusart, Wavre Sud, Corroy-le-Grand, Corbais, Beurieux, Mont-Saint-Guibert, Mousty, Court-Saint-Etienne, Suzeril et Mérviaux, et vice-versa.

Depuis le 8 février, le service TEC à la demande - assuré par le TEC, dans le cadre du projet pilote « Navajo » - transporte les voyageurs de manière flexible, rapide et instantanée dans la ville de Louvain-la-Neuve ainsi que dans ses parcs d'activités.

Depuis le 1^{er} avril, la zone de desserte est étendue. Les voyageurs peuvent également voyager vers Louvain-la-Neuve depuis Dion-le-Mont, Vieusart, Wavre Sud (N25 jusqu'à la caserne des pompiers), Corroy-le-Grand, Corbais, Beurieux, Mont-Saint-Guibert, Mousty, Court-Saint-Etienne, Suzeril et Mérviaux, et vice-versa.

Pour profiter des beaux jours et des activités de loisirs en plein air, TEC à la demande vous emmène également au lac de Louvain-la-Neuve, au bois de Lauzelle et au domaine provincial du Bois des Rêves.

En pratique

Le service TEC à la demande circule du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 10h30 à 18h30.

Les voyageurs réservent leur parcours via l'application TEC à la demande, disponible sur l'Apple Store et le Google Play Store.

Ils peuvent suivre en temps réel l'arrivée du véhicule, qui les prend en charge et les dépose dans un rayon

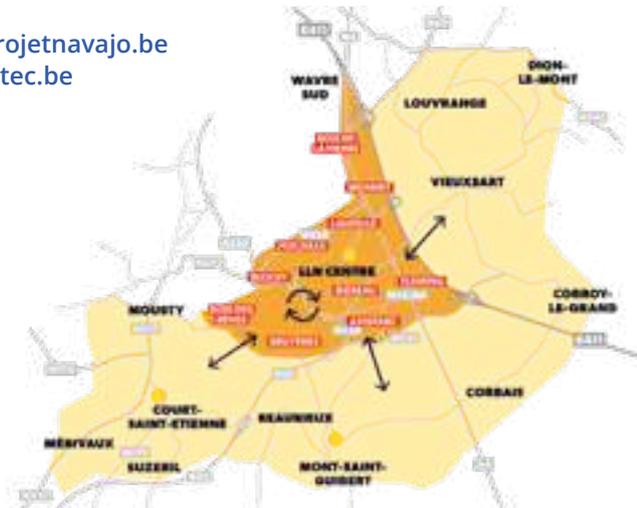
de maximum 500m autour des adresses de départ et d'arrivée renseignées lors de leur réservation.

Le paiement se fait lors de la réservation, directement dans l'application TEC à la demande, par carte de crédit ou carte de débit.

Le prix d'un ticket est de 2,10€/pers, excepté pour les enfants de moins de 6 ans qui voyagent gratuitement.

Les voyageurs peuvent également acheter 8 tickets en prévente pour 9,20€, soit une économie de 7,60€, via la section « crédit de course » de l'application. ●

www.projetnavajo.be
www.letec.be



Autonom-e

Testez le transport
du futur

Une navette autonome entre la gare de Louvain-la-Neuve et le parc scientifique Einstein, jusqu'au 31 août. Montez à bord gratuitement !

Après le transport « TEC à la demande » lancé le 8 février, la Ville et le TEC ont inauguré la navette autonome « Autonom-e » sur laquelle ils travaillent depuis plus d'un an (dans le cadre du projet Navajo soutenu par Digital Wallonia), le 2 mars, en présence du ministre wallon de la Mobilité Philippe Henry.



L'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes a expliqué comment notre service Travaux avait travaillé à toute vitesse, pour poser la signalisation, procéder à des adaptations de voirie, créer des quais d'embarquement/ de débarquement, poser des bornes d'évitement et d'interdiction de stationnement...

« Il a aussi fallu mettre au point l'opérationnel : aménager un garage, prévoir la recharge électrique, étudier la question du lavage... avant de procéder à tous les tests. »

L'administrateur général du TEC Vincent Peremans a précisé que la navette « Autonom-e » présentait une automatisation élevée mais pas encore complète. Le TEC est curieux du retour de ses chauffeurs, des voyageurs, des utilisateurs de la voirie et des différents métiers de la mobilité, au sujet de cette expérience.

Trois phases de test

Impossible de rater le petit véhicule électrique jaune « Easy Mile » - une navette automatisée sans conducteur - programmé pour faire une boucle dans l'avenue Georges Lemaître (5 arrêts, entre l'antenne communale voisine

de la gare et la Ferme du Rédimé), jusqu'au 31 août. Dès le 1^{er} mai, le trajet sera complété par la traversée du boulevard Baudouin 1^{er} (des travaux ont été réalisés dans le carrefour, à cet effet), jusqu'à l'entrée du parc scientifique Einstein. Dès le 1^{er} juin, Autonom-e fera également une boucle dans le parc scientifique (par les rues de Rodeuhaie et Lenoir).

Cette navette, entièrement gratuite, transporte les voyageurs du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 10h30 à 18h30, avec un passage toutes les 30 minutes.

Il y a toujours un opérateur du TEC à bord, pour assurer la sécurité des voyageurs qui hésiteraient à expérimenter un véhicule autonome : neuf chauffeurs ont été formés à la supervision de la navette.

La capacité est de 12 personnes (6 assises et 6 debout), mais limitée à 6 personnes assises + l'opérateur dans un premier temps. La vitesse moyenne sera de 9km/h dans un premier temps également (le véhicule peut atteindre une vitesse maximale de 15km/h).

Le port du masque est obligatoire à bord de la navette ainsi qu'aux arrêts.

De nombreux partenaires

Les deux solutions de mobilité durable « TEC à la demande » et « Autonom-e » permettront non seulement d'évaluer l'intérêt de la population pour ces nouveaux services de mobilité et d'apprendre à maîtriser de nouvelles technologies, mais aussi de démontrer l'innovation wallonne en associant des acteurs publics, privés et académiques. De nombreux partenaires ont rejoint le projet et l'ont largement soutenu : la Province, le CBTC, l'UCLouvain, l'inBW... ●

www.projetnavajo.be - www.letec.be





MOBILITÉ

Wallonie Cyclable

Notre Ville en tête du palmarès !

La candidature de notre Ville au 2^e Plan Wallonie Cyclable a été retenue !
A la clé : 1,2 millions d'euros, pour poursuivre le développement de notre politique cyclable.



Déjà retenue lors du 1^{er} Plan Wallonie Cyclable en 2012, notre Ville avait préparé un dossier en béton pour espérer être à nouveau sélectionnée, suite à l'appel lancé par le ministre wallon de la Mobilité Philippe Henry en septembre 2020.

Hourra ! Elle a appris, le 11 mars, qu'elle faisait partie des 116 communes retenues (NDLR : il était question de 18 communes au départ, mais l'enveloppe a été augmentée d'un peu plus de 21 millions d'euros, soit 61,2 millions d'euros au total).

Notre Ville en tête, avec Arlon

L'objectif de la Wallonie était d'encourager les communes à élaborer une stratégie de développement de l'usage du vélo au quotidien, à travers un réseau qui relie différents pôles d'attractivité (gare, commerces, zoning, administration, hôpital, école...).

Autre critère déterminant : l'amélioration du confort et de la sécurité des cyclistes, grâce à l'aménagement d'infrastructures séparées ou à la limitation et le contrôle de la vitesse.

Le projet devait également prendre en compte la problématique du stationnement des vélos, ainsi que la sensibilisation à la pratique du vélo comme mode actif (l'organisation d'un brevet cyclistes dans les écoles, par exemple).

Des catégories de communes ont été fixées en fonction du nombre d'habitants. Pour chacune des catégories, un montant a été déterminé : de 150.000€ (pour Ellezelles, Viroinval, Hotton...) à 1,7 millions (pour Charleroi, Namur, Mons...).

Deux communes sont arrivées en tête du palmarès : Arlon et Ottignies-Louvain-La-Neuve, qui recevront 1,2 millions d'euros.

Travaux subsidiés à 80%

Les communes retenues ont quatre mois pour présenter des dossiers d'aménagements concrets au SPW Mobilité & Infrastructures. Le taux d'intervention de la Wallonie s'élèvera à 80% des travaux subsidiables, le financement complémentaire étant apporté par les communes.

« Il y a pas mal de champs d'actions possibles : continuer les zones 30, travailler autour des Points Mob, les axes vers Court-Saint-Etienne et Mont-Saint-Guibert, les liaisons à compléter vers Louvain-la-Neuve... » avait annoncé l'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes, en évoquant notre candidature au Conseil communal de janvier.

Le Ministre de la Mobilité a annoncé qu'il préparait une suite à cet appel à projets, pour 2022-2024. ●

Primes de 100 Talents

Étant donné la fin de la prime provinciale au 31/12/20, le Conseil communal a approuvé l'octroi de deux primes communales de 100 Talents :

- L'une complémentaire à la prime mobilité douce et active de la Province pour l'acquisition d'un vélo conventionnel, d'un vélo à assistance électrique, d'un kit adaptable, d'un vélo cargo ou familial, ou d'un vélo pliable. Il s'agit ici d'une mesure de soutien à notre population en raison de la crise Covid-19. Jusqu'au 31/12/20.
- L'autre complémentaire à la prime wallonne, pour l'achat d'un vélo ou d'un kit électrique adaptable. À partir du 1/1/2021.

Prenez connaissance des conditions d'octroi en cliquant sur les règlements publiés sur notre site www.olln.be.

esprit COURBEVOIE

LOUVAIN-LA-NEUVE

PHASE
2
PHASE

VISITEZ NOTRE
APPARTEMENT TÉMOIN

Découvrez la suite
du programme !



Infos et ventes :

+32.2.588.00.60
www.espritchourbevoie.be

Un quartier à taille humaine !

Vous êtes en quête d'un lieu exceptionnel dans un centre urbain dynamique et novateur? Ce cadre idéal, beaucoup l'ont déjà adopté, comme en témoigne le succès de la première phase du projet **Esprit Courbevoie**.

Situé à deux pas de Louvain-la-Neuve, **ville vibrante et cosmopolite**, ce nouveau quartier allie à la perfection **convivialité et quiétude**. Rêvez du confort de demain dans cette cité aisément **accessible et connectée**.

A VENDRE : **STUDIOS, APPARTEMENTS 1, 2 ET 3 CH BUREAUX & COMMERCES**

Projet développé par :





CULTURE

Pôle d'Or 2020

Nono Battesti et Dyna

Le premier est danseur et chorégraphe ; la seconde, sa sœur, est chanteuse. L'échevin de la Culture leur a remis le mérite culturel que notre Ville attribue chaque année à un artiste du Brabant wallon.



Dyna et Nono Battesti.

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes a remis le 22^e Pôle d'Or aux frère et sœur Nono Battesti et Dyna. Pour rappel, le Pôle d'Or est ce mérite culturel que notre Ville attribue chaque année à un artiste du Brabant wallon (ici, deux artistes : un danseur-chorégraphe, une chanteuse) dont la notoriété rejaillit sur la province.

La remise du prix se déroule toujours lors d'une soirée festive. Crise Covid oblige, celle-ci n'a pas pu avoir lieu. A la place, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a commandé la réalisation d'une vidéo, que vous pouvez découvrir dans les actualités publiées sur olln.be

L'échevin y explique pourquoi il était important de remettre le prix malgré l'activité culturelle à zéro en ce moment.

Nono Battesti et Dyna sont enchantés de cette reconnaissance (« *une bouffée d'air* »), preuve que leur vie ne sert pas à rien, preuve que leur travail parle aux gens... disent-ils. « *Ce prix nous donne l'envie de monter d'autres projets.* »

Filleul kiné

La particularité du Pôle d'Or est qu'il invite le lauréat à se choisir un(e) filleul(le) dans une autre discipline artistique que la sienne. Cette formule permet de soutenir (modestement) le secteur de la création artistique dans la Province. Le Centre culturel d'Ottignies intervient de manière originale en mettant en lumière le travail du ou de la filleul(le) dans sa programmation.

Nono Battesti et Dyna ont souhaité orienter les projecteurs sur le travail du danseur et kinésithérapeute Stéphane Fizaine, dont le projet « Respect Your Dancer » propose un « workshop » complet aux danseurs pour leur apprendre à bien se préparer avant un spectacle, une « battle », un cours... ●



La culture est essentielle

L'actualité culturelle change continuellement et vous souhaitez la suivre en continu ?

Le Centre culturel d'Ottignies vous invite à consulter son agenda en ligne sur www.poleculturel.be, ainsi que sur ses pages Facebook et Instagram.

Fin mai, vous recevrez la nouvelle Boussole dans votre boîte aux lettres. Vous y trouverez l'agenda complet des activités prévues à Ottignies-Louvain-la-Neuve : expositions, stages d'été pour enfants/adultes... Ce sera également l'occasion de découvrir l'initiative « Place aux artistes », riche de nombreuses animations.

La culture est essentielle, restons en contact pour la vivre pleinement ! ●



VIDANGE DE FOSSES, PUIITS, DÉGRAISSEURS ET CITERNES

VIDANGE ET NETTOYAGE DE CITERNES D'EAU DE PLUIE

DÉBOUCHAGE DE CANALISATIONS

INSPECTION DE CANALISATIONS PAR CAMÉRA

TRAVAUX D'ÉGOUTS

(Réparations et nouvelles installations)

APRÈS UN PASSAGE PAR CAMÉRA POUR INSPECTION DE VOS ÉGOUTS RECEVEZ VOTRE VIDÉO EN COULEURS SUR CLEF USB !

www.vidangelimaloise.info

Rue de Grimohaye 84 • 1300 Limal • Tél. : 010.41.67.50 • GSM : 0477.26.04.19 • E-mail : info@vidangelimaloise.be

30 années d'expérience



www.decoracion-massart.be

Eric Massart

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures,
Façades, châssis, portes, volets, boiseries,
Tapissage,
Revêtements de sols (souples) et de murs,
Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au
0477/45 27 07

Chaussée de Bruxelles 128 D – 1300 Wavre

La décoration ... c'est ma passion !



Devis
gratuits

「BD」 BERGER-DRAYE

CLÔTURES & PORTAILS

www.berger-draye.be - draye_vincent@hotmail.com

Rue aux Fleurs, 9 1341 Céroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61



LE SERVICE D'AIDE
AUX ÉTUDIANTS, C'EST :

DES LIEUX SUR
CHAQUE SITE POUR
VOUS ACCUEILLIR



www.uclouvain.be/aide
info-aide@uclouvain.be

UCLouvain

DES PROFESSIONNEL·LES
POUR VOUS AIDER

Des psychologues, assistants sociaux et
assistantes sociales, accompagnateurs·trices
pédagogiques, médecins, infirmières et chargé·es de
mission vous reçoivent dans leur service :

- Aide sociale
- Aide psychologique, pédagogique et d'orientation
- Médiation
- Animation étudiante et actions collectives
- Service jobs
- Accueil international
- Étudiants à profils spécifiques :
HTM (handicap, troubles, maladies)
- Santé



Service
d'aide aux
étudiants



SPORT

« Yes skate ! »

Les premiers coups de pelle ont été donnés le 30 mars. Le skatepark de Louvain-la-Neuve permettra différents niveaux de pratique, dès les vacances d'été.

Les skateurs l'attendent avec impatience : le skatepark de Louvain-la-Neuve devrait les accueillir dès cet été, le long du boulevard Baudouin 1^{er} (entre le parking Malin et les infrastructures du club de hockey).

Les premiers coups de pelle ont été donnés le 30 mars par Dolf Van Eyck, de la société Sam Van Eyck d'Ottembourg, sous-traitant de l'entreprise Derriks de Liège, qui a remporté le marché pour la réalisation du skatepark.

« La crise sanitaire a malheureusement retardé le début du chantier. Il était enfin prévu de commencer les travaux de terrassement le 16 mars... mais il a encore fallu réaliser une analyse du sol, pour déterminer comment le stabiliser », explique Steve Evrard, responsable du service de Cohésion et Prévention sociales de la Ville.

Les travaux de terrassement/préparation du site ont été suivis du chaulage, le 1^{er} avril, pour stabiliser le sol.



@Derriks SA.

Les modules choisis permettront différents niveaux de pratique.

Les modules ont été préparés avec la terre chaulée, les aciers y ont été placés ensuite. Le béton est prévu au mois de mai... avant les peintures et la finition des talus, programmées début juin.

Un Comité d'accompagnement

Le skatepark, en béton lissé, s'étendra sur un peu plus de 500m². Pour en réaliser le cahier des charges, le service Travaux et le service de Cohésion et Prévention sociales de la Ville se sont fait conseiller par les spécialistes de l'ASBL La Skatoria de Louvain-la-Neuve.

« Ce volet participatif était important, pour s'assurer que les infrastructures répondront aux exigences des skateurs. Le souhait de tous était que les modules choisis permettent différents niveaux de pratique, pour que débutants et confirmés y trouvent leur bonheur. »

Le skatepark sera accessible gratuitement. Un Comité d'accompagnement - composé de représentants de la Ville, de l'UCLouvain, du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées, des riverains et des skateurs - travaillera sur une charte de l'utilisateur d'ici la fin du chantier, prévu pour durer 70 jours ouvrables. ●

Stages sportifs

Le service des Sports et le Plan de cohésion sociale de la Ville, en collaboration avec le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées, programment plusieurs stages d'été.

Dans les quartiers

Vu le succès de ces stages, les groupes seront dédoublés. Encadrement et activités de qualité. Gratuit ! Inscription obligatoire.

Dans les infrastructures du CSLI aux Coquerées

Les groupes sont dédoublés, également. Il y aura donc deux semaines de stages pour chaque catégorie d'âge, au lieu d'une.

Une collaboration avec le club de

GRATUIT (Inscription obligatoire)

13h à 17h
10 - 13 ans
14 - 17 ans

STAGES d'ETE
de nombreuses découvertes sportives encadrées par des moniteurs diplômés

5-9 juillet Agoraspace du Buston
Avenue des Sabiers, Limelette
010/61.15.25

12-16 juillet Agoraspace de la Chapelle aux Sabots
Avenue des Sabiers, Limelette
stages@csliolln.be

19-23 juillet Agoraspace du Bauloy
Avenue des Vos Tonques, Ottignies
www.csli-olln.be

26-30 juillet Terrain de foot de Limelette
Avenue des Sabiers, Limelette

pêche d'Ottignies est prévue, pour permettre aux jeunes de découvrir cette discipline pendant une journée. Sans oublier la découverte du jeu interactif « Lü » ! PAF : 40€. Inscription obligatoire.

5 - 9 juillet 9h à 16h
6-9 ans
10-14 ans

12 - 16 juillet 9h à 16h
6-9 ans
10-14 ans

STAGES d'ETE
Centre sportif des Coquerées

Disciplines sportives variées, initiation à la pêche, découverte du jeu Lü, aire de jeu interactive...

Inscription obligatoire
PAF: 40€

Rue des Coquerées, 50a - Céroux Mousty
Tél : 010/61.15.25 - stages@csliolln.be

Dates, catégories d'âges et lieux : sur les affiches ! ●

010 / 61 15 25
stages@csliolln.be
www.csli-olln.be



LOISIRS

Nos habitants publient



Le Néolouvaniste Vincent Delannoy, historien et philologue, a publié James Ensor à Bruxelles aux éditions Samsa.

En vente en librairie et en ligne.

19€. www.samsa.be

Il est habituel de présenter James Ensor (1860-1949) comme un peintre ostendais.

Sans nier l'importance de la reine des plages

dans la vie du citoyen Ensor, c'est surtout ailleurs, à Bruxelles principalement, que James Ensor accède au rang d'artiste. C'est à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles qu'il se forme. C'est à Bruxelles qu'il noue les contacts déterminants pour sa carrière d'artiste, qu'il se fait connaître, qu'il expose au salon des XX dès 1884. C'est surtout à Bruxelles qu'il trouve des acheteurs. C'est dans la capitale qu'il fait imprimer ses eaux-fortes, toute sa vie durant.

La Néolouvaniste Anne Denis a publié « Journal de l'après - Survivre à la mort de son enfant » dans la collection Echo des Éditions Academia de Louvain-la-Neuve (Grand'Place, 29B). **14€.**



Dans le point de vente des éditions Academia, sur www.editions-academia.be, en librairie, en ligne.

Débuté trois mois après le décès de Renaud et poursuivi durant deux années, ce journal n'est pas le monologue d'une maman, mais un dialogue avec son enfant. Il décrit le quotidien d'un chagrin qui évolue et se transforme. Bâtir une nouvelle vie et laisser lentement s'infiltrer la petite lumière de l'absent modifie les gestes, les goûts, les humeurs. Les mots existent pour perpétuer le souvenir, construire d'autres marques et apprivoiser le manque sans rien oublier.



Le Néolouvaniste Luc Boulet vous invite à découvrir « Les délicats équilibres urbains de Louvain-la-Neuve », sa « contribution à quelques questions actuelles et futures ».

Economiste et urbaniste, Luc Boulet a consacré l'essentiel de ses quarante années de vie professionnelle à la construction de Louvain-la-Neuve, une vie sous le signe de la coordination multidisciplinaire. Il livre ici ses observations, questions et réflexions personnelles à tous ceux qui s'impliquent dans la vie de la ville et se demandent comment préserver les valeurs de départ à travers les changements d'échelle et les multiples autres évolutions.

Une explication simple du « comment ça marche » en vente au prix de 15€ à l'Office du Tourisme Inforville et La Duc, à Louvain-la-Neuve. ●

50 ans de Louvain-la-Neuve

Juin 1968, la décision est prise : on transfère la section francophone de l'Université Catholique de Louvain vers la Wallonie.

Que diriez-vous de plonger au cœur de la conception de cette cité atypique ? A la barre, quelques urbanistes et architectes et leur équipe composée de jeunes diplômés, remplis d'enthousiasme pour ce projet utopique.

Témoignages et portraits de cette épopée se mêlent au sein du Forum des Halles (à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve), de juillet à mi-septembre 2021, pour vous donner les clés de compréhension de la « ville nouvelle ».

L'exposition se tient aussi dans les rues de la cité, dès le mois de juin. Photographies d'époque mais aussi aériennes s'exposent à l'extérieur, jusqu'en septembre. Un plan du parcours vous permettra de ne rien manquer.

Visites guidées gratuites

L'Office du Tourisme-Inforville organise des visites guidées gratuites les week-ends des 5-6 juin, 3-4 juillet, 31 juillet-1^{er} août, 4-5 septembre et 2-3 octobre à 14h (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur).

Le journaliste Christian Laporte et l'urbaniste Luc Boulet seront vos guides pour ces visites spéciales « 50 ans ».

Réservation indispensable :

010 / 47 47 47, info@tourisme-olln.be,

ou en ligne via www.olln.be/50anslln.

Concours photo

L'Office du Tourisme-Inforville lance un concours photos sur la thématique « 50 ans d'une ville atypique ».

Rempportez peut-être un séjour exclusif à Louvain-la-Neuve, d'une valeur de 600€, ou un bon d'achat de 200€ pour du matériel photo. ●

i www.olln.be/50anslln.

Rallye gourmand familial

Réservez votre après-midi du dimanche 27 juin pour vous balader en famille ou entre amis, du Bois des Rêves au lac de Louvain-la-Neuve. Une boucle de 6km accessible à tous, pour profiter de la nature et de quelques haltes « dégustatives », afin de découvrir nos produits du terroir !

i Inscription: www.tourisme-olln.be

Brocante reportée

La brocante de la rue des Fusillés et de la rue du Ruisseau, traditionnellement le jeudi de l'Ascension, est reportée au dimanche 22 août. Patience...

Bonjour,

BaaM ? Votre nouvelle régie publicitaire...
mais pas seulement !



Friendly contacts

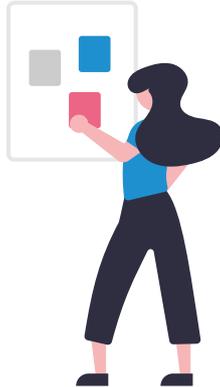
Communication

Activation

Digital

Production

Augmentez votre
pouvoir d'attraction !



baam-aa.be
Philippe Musch - 0488 260 541
philippe@baam-aa.be

MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT-ST-ETIENNE
Rue de Franquénies, 10, à 1341 Céroux-Mousty
010/41.88.66

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acierie, 1 à Court-St-Etienne, ouverte le **mardi de 11h à 14h**
- + l'épicerie solidaire Vent du Sud au Placet, rue des Bruyères, 12 à 1348 Louvain-la-Neuve, ouverte le lundi de 14h30 à 17h30 et le jeudi de 11h30 à 16h. Tél. 0493/255213
- + la vestiboutique, Boulevard Martin, 3 1340 Ottignies ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 17h
- + le service HESTIA destiné à des personnes isolées
- + les collectes de **sang**
- + les formations (Brevet Européen de Premier Secours, secourisme, etc.)
- + les animations en maison de repos
- + la location de matériel sanitaire : 010 41 07 41

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter par mail : MCR.Ottignies@croix-rouge.be

Nous vous en remercions.

Anne Jacobs,
Présidente de la Maison Croix-Rouge

CROIX-ROUGE 
de Belgique

AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél. : 010 41 32 13 | bidoul@portima.be
1340 Ottignies - LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A

VOUS AVEZ UN DOUTE SUR VOTRE QUALITÉ D'ÉCOUTE ?
FAITES UN TEST D'AUDITION **GRATUIT !**



Rue Joséphine Rauscent 96
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. : 010.457.013
ou 0494 / 14 76 29

E-mail : info@audio-solution.be

WIDEX
HIGH DEFINITION HEARING

signia
HEARING SOLUTIONS

Un(e) étudiant(e)
jobiste de l'U(Louvain)
peut vous aider!



Des milliers de talents
prêts à répondre
à votre annonce sur

www.uclouvain.be/jobs



Ne pas jeter sur la voie publique

Tou·te·s* ensemble pour imaginer un Plan d'Action en matière de Mobilité (PAM) !



La participation de tou·te·s à l'élaboration d'une société plus centrée sur l'humain est un des principes fondateurs d'ECOLO, comme pour d'autres partis. Imaginer les solutions ensemble est un moteur de notre action. C'est pourquoi, nous souhaitons voir un maximum de citoyen·ne·s participer à l'élaboration du plan d'action en matière de mobilité car chacun·ne d'entre nous est expert de ses modes de déplacement. Bien sûr, tout le monde n'est pas du même avis, il faut donc débattre, argumenter, négocier... afin de parvenir à une solution optimale.



Ecolo porte des valeurs fortes, qui prennent en compte les personnes qui vivent aujourd'hui, mais aussi les enfants encore à venir. En matière de mobilité, cela signifie aller vers une mobilité qui soit :

1. davantage centrée sur les modes actifs et les transports en commun ;
2. accessible à tou·te·s quels que soient les moyens financiers et la condition physique.

Nos objectifs en lien avec la mobilité sont :

- **apaiser nos quartiers** avec des quartiers plus calmes et plus vivants ;
- **améliorer** la qualité de l'air et donc la santé ;
- **améliorer la sécurité** et donc l'envie d'utiliser les modes doux ;
- **respecter** les objectifs climatiques.

Pour y parvenir, nous misons sur :

- l'intermodalité : plusieurs moyens de transport pour un trajet. Par exemple: marche jusqu'à la gare, ensuite train et finalement une voiture partagée.
- la multimodalité: un moyen de transport adapté à chaque trajet. Un trajet en vélo, un autre en marchant et le troisième en voiture

Construisons l'avenir ensemble

Du 15 mars 2021 au 15 janvier 2022, la Ville met en place un processus participatif pour définir ensemble comment atteindre ces objectifs. **Nous misons sur nous tou·te·s et surtout sur la participation positive des citoyen·ne·s afin de réussir à réduire ensemble le nombre de déplacements en voiture** pour trouver des solutions créatives en matière de mobilité. C'est au cœur de notre projet politique ! ●

Motivé·e ? Renseignez-vous sur <https://parti-cip.be/fr-BE/projects/pam-olln>

Benjamin Barbier (conseiller CPAS ECOLO), Paule-Rita Maltier (conseillère communale ECOLO), Hadelin de Beer (conseiller communal ECOLO)

* Ce texte est rédigé en écriture inclusive. Pour en savoir plus sur le sujet: <http://www.languefrancaise.cfwb.be/incluresansexclure>

Témoignages de citoyen·ne·s qui ont trouvé des solutions alternatives

« Cela fait plusieurs années que je fais les courses à vélo au point qu'actuellement, c'est au moins 9 fois sur 10. Deux sortes de fontes et un sac de guidon me suffisent. Aucun problème de parking (quoique des range-vélos plus performants seraient parfois appréciés), un peu d'exercice (de 5 à 10km, en fonction des besoins), pas d'achat inutile. » Marc V.

« C'était la première fois que j'allais à un enterrement où la majorité des gens viennent à vélo. On a fait une haie d'honneur avec nos vélos et nous avons chacun levé notre gilet jaune au passage de son cercueil. Je me suis rendue-compte à quel point cela fait du bien de pédaler quand on est triste. Cela remet le cœur à l'endroit. Et le vent aide à sécher les larmes. » François N.

« Je prends le train pour me rendre au travail, même si je rêve qu'il y en ait deux par heure au lieu d'un, je trouve le trajet confortable (lecture, rêverie, sieste ou papote entre navetteurs sont au programme) » Sandrine W.

« Ayant choisi de ne pas avoir de voiture et ayant deux enfants, nous avons décidé d'investir dans un vélocargo familial (Bike43). C'est en effet un 'véhicule' super pratique et confortable pour nos déplacements du quotidien et il concilie trajets à l'école/crèche, courses et loisirs/balades. Les infrastructures devraient certes encore être améliorées mais on constate qu'il y a nettement plus de cyclistes qu'il y a quelques années et que l'attitude des automobilistes évolue positivement. » Corentin G.

Urbanisme et aménagement du territoire : un peu de cohérence SVP !



Voici bien une compétence essentielle de la politique de la Ville et pourtant cela fait maintenant 14 ans que la majorité communale (ECOLO-CDH-PS) patine pour arrêter des options claires sur les développements futurs de la ville.

***A Louvain-La-Neuve** où cette matière est maîtrisée par l'Université, les projets doivent s'inscrire dans un Schéma Directeur arrêté depuis le début et régulièrement adapté suivant l'évolution des attentes légitimes d'une communauté en perpétuel mouvement. On peut regretter que les autorités communales y soient plutôt passives, mais au moins l'aménagement du territoire y est maîtrisé.

Et quand, poussé dans le dos par les habitants et l'opposition, le Collège échevinal se décide enfin à intervenir en décrétant un Schéma d'Orientation Local (SOL) sur la zone concernée par une possible extension de L'esplanade, il en perd la maîtrise par dépassement du délai imparti par le décret wallon !!!

Aujourd'hui, ce sont 1200 à 1400 nouveaux logements prévus dans le quartier de Lauzelle (Athéna). L'Université est à la manœuvre pour en définir les contours et prescriptions urbanistiques ; mais vu l'importance de ce développement, la Ville doit être présente dans son accompagnement, même si c'est juridiquement et techniquement difficile. Nous y veillerons.

***A Ottignies** où la Ville est le seul maître du jeu, les projets des promoteurs et des investisseurs se multiplient dans tous les coins, mais nous attendons toujours le Schéma Général d'Aménagement du centre dont le principe a été décidé par le Conseil communal en 2015.

Nous ne disposons toujours d'aucun plan d'ensemble auquel nous référer pour déterminer les nouveaux équipements collectifs nécessaires et leur localisation idéale, les activités commerciales souhaitées et leur connexion aux lieux de vie, et la mobilité que nous souhaitons dans et entre tous ces quartiers programmés.

Mais ce qui est vraiment interpellant, c'est que pendant ce temps, on avance à pas feutrés avec des plans communaux d'aménagement, parfois même dérogoires au plan de secteur comme pour la zone du Douaire, et qui découpent toute la zone du centre

en autant de plans et projets non coordonnés. On fait comme si tous ces quartiers étaient autonomes et ne devaient pas s'inscrire dans un projet de développement harmonieux préalablement discuté et décidé par le Conseil communal et les habitants.

C'est la méthode des « poupées russes » que nous avons si souvent évoquée.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, nous avons un Masterplan pour la zone de la gare, un plan pour la zone dite Benelmat à Limelette (entre les lignes de chemin de fer et le quartier Georjin : 800 logements), un *PCA dit de la Tannerie*, un *PCA dit des 7 ponts* (pour la rue des 2 ponts et l'avenue P Delvaux), le *PCAR du Douaire* (Douaire, les 7 ha anciennement occupés par les Bétons Lemaire et la rue du Monument en cours d'élaboration : 700 logements), un *plan à l'étude pour la zone de l'ancienne filature à Mousty* (690 logements) et à présent on parle d'un *Schéma local qui interviendrait sur le site de la clinique Saint-Pierre...*

En écrivant ces lignes, nous nous apercevons qu'il reste encore la place du Centre (entre l'avenue Reine Astrid et le boulevard Martin) dont la Ville est propriétaire de tout l'îlot central en vue d'un réaménagement général, mais pour lequel on ne dispose encore d'aucun plan...

Aucune vue d'ensemble, des projets qui se développent suivant les intérêts particuliers des promoteurs et des investisseurs, des commerces qui ferment les uns après les autres, et pas seulement à cause du Covid, et toujours aucune solution pratique engagée pour désengorger la N237 qui traverse la ville entre la gare et Court-Saint-Etienne.

Aujourd'hui, les deux priorités sont :

- finaliser le Schéma Général d'aménagement d'Ottignies ;
- et obtenir une promesse ferme de la Région de financer une nouvelle liaison vers la N25 pour désengorger le centre d'Ottignies.

Deux préalables indispensables à tous les projets qui sont dans les cartons !

**Pour le groupe OLLN2.0,
Jacques OTLET et Bénédicte KAISIN,
conseillers communaux.**

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN



D'ANTAN

LA VOLONTÉ D'OFFRIR LE MEILLEUR

119C, avenue Provinciale

1341 Céroux-Mousty

010/ 395 003

Du lundi au samedi : 7h à 18h30
Dimanche et jours fériés : 7h à 17h

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

*Avec la Ciacco, soyez sûr de faire
la meilleure impression !*

DUCC

Notre Copy Service

Pour vos impressions standard

(carnets, flyers, affiches A3, etc.)



- ➔ Libre accès
- ➔ Rapidité d'exécution
- ➔ Commande en ligne
via shop.duc.be

Grand-Rue 2-14
1348 Louvain-la-Neuve
010 45 30 97
ciacopy@ciaco.coop


I M P R I M E R I E

*Notre imprimerie numérique
écologique*

Pour vos imprimés professionnels

(livres, dépliants, syllabus, brochures, etc.)



- ➔ Service sur mesure
- ➔ Accompagnement personnalisé
- ➔ Spécialiste de l'édition

Rue de Rodeuhaie 27
1348 Louvain-la-Neuve
010 47 55 35
print@ciaco.coop

Une coopérative locale
avec la solution qui vous correspond !

www.ciaco.coop